

23 JAN. 2008

COURRIER ARRIVÉE

+
+
+
I N S T I T U T N A T I O N A L
D E R E C H E R C H E S
A R C H É O L O G I Q U E S
P R É V E N T I V E S

+
+
+
+
+

Rapport
De
Diagnostic
Janvier 2008

Sous la direction de Romuald FERRETTE

Avec la collaboration de Philippe COCHEREL, Xavier HENAFF,

Vincent POMMIER

PLEDELIAC (22),

Nord du bourg (parcelle 116, section AI)

Dates d'interventions : 12.11.07 – 23.11.07

N° de prescription : SRA 2007/34

N° INSEE de la commune : 22175

N° de projet INRAP : DA 05021401

INRAP –Direction interrégionale Grand Ouest, 37 rue du Bignon 35 577 Cesson-Sévigné - Tél. 02 23 36 00 40 /Fax : 02 23 36 00 50

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2294

Sommaire

<i>Fiche signalétique</i>	2
<i>Générique de l'opération</i>	2
1- Le cadre de l'intervention	3
1.1- <i>Le contexte topographique et archéologique</i>	4
1. 2- <i>Principes méthodologiques et moyens mis en œuvre</i>	6
2- Présentation des résultats	9
2.1- <i>Une occupation protohistorique</i>	10
2.1.1- <i>Le locus A : les tranchées 53 et 57</i>	10
2.1.2- <i>Le locus B : la tranchée 39</i>	13
2.1.3- <i>Un locus C ? La tranchée 15</i>	15
2.1.4- <i>Une incinération : la tranchée 35</i>	15
2.1.5- <i>Des structures de combustion associées aux édifices de l'âge du Bronze ?</i>	16
2.1.6- <i>Un système parcellaire datant de la Protohistoire ?</i>	18
2.2- <i>Une occupation gallo-romaine très fugace</i>	20
2.3- <i>Les époques moderne et contemporaine</i>	21
3- Le mobilier	24
3.1 – <i>Le mobilier protohistorique</i>	25
3.1.1 – <i>La Protohistoire ancienne</i>	25
3.1.2 – <i>Le premier Age du Fer</i>	28
3.1.3 – <i>Le second Age du Fer</i>	28
3.1. 4 – <i>La Protohistoire largo sensu</i>	28
3.2 – <i>Le mobilier des périodes historiques</i>	33
3.2.1- <i>L'époque gallo-romaine</i>	33
3.2.3- <i>L'époque moderne</i>	33
3- Conclusion	34
Bibliographie	35
<i>Inventaire des figures</i>	36
<i>Inventaire photographique</i>	36
<i>Annexe 1 : arrêté de prescription</i>	37
<i>Annexe 2 : fiche de projet de diagnostic</i>	41
<i>Annexe 3 : arrêté de désignation</i>	44

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITE DU SITE

Département : Côtes d'Armor

Commune : Plédéliac

Code INSEE : 22175

Lieu-dit : nord du bourg

Année cadastre : non communiquée

Section(s) et parcelle(s) : AI. 116

Coordonnées Lambert : X = Y = Z =

OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Arrêté n° 2007-34

Date d'émission : 10 mai 2007

Titulaire de l'autorisation de fouille : Romuald Ferrette

Organisme de rattachement : INRAP

Motif de l'intervention : saisine en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive

Propriétaire du terrain : Commune de Plédéliac

Aménageur : sans objet

Maître d'ouvrage : INRAP

Surface totale de l'intervention : 60 422 m²
Superficie diagnostiquée : 5282 m²

Date de l'intervention sur le terrain : du 12 au 23 novembre 2007

Fouille menée jusqu'au substrat : oui

PRINCIPAUX RESULTATS

Côte d'apparition des vestiges : 35 à 45 cm sous la surface actuelle

Chronologie : âge du Bronze, gallo-romain, époque moderne

Nature des vestiges immobiliers : fossés, fosses, trous de poteaux.

Nature des vestiges mobiliers : céramiques, lithique

RESUME

Le diagnostic opéré au nord du bourg de Plédéliac fait suite à la découverte lors de survols aériens de structures pouvant appartenir à un établissement gallo-romain. L'opération a révélé l'existence de nombreux tronçons de fossés de datation malaisée en raison de la pauvreté du mobilier. L'orientation de ces fossés, conforme à celle du parcellaire du cadastre napoléonien, argumente cependant en faveur d'une datation assez récente (époque moderne ou contemporaine).

Aucune occupation antique significative n'a été rencontrée, à l'exception d'une fosse isolée.

Par contre, plusieurs bâtiments et creusements désignent une occupation du Campaniforme / âge du Bronze ancien ou moyen. A ce stade de l'investigation, il semble s'agir d'un habitat dispersé qui s'est installé sur le sommet de l'actuelle parcelle 116.

Lieu de dépôt du mobilier : dépôt temporaire dans les locaux de l'Inrap à Cesson-Sévigné (35).

GENERIQUE DE L'OPERATION.

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Direction scientifique

FERRETTE Romuald (Assistant d'études, titulaire de l'autorisation de fouille)

Equipe de fouille

COCHEREL Philippe (Technicien d'opération)

Topographie

POMMIER VINCENT

DAO

FERRETTE Romuald

Traitement et étude du mobilier

Hénaff Xavier (Assistant d'études, période protohistorique)

Ferrette Romuald (période gallo-romaine)

Identification des céramiques modernes : Laurent Beuchet (SRA Bretagne)

Terrassement :

Entreprise Beaussire – Carentan (50).

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Service Régional de l'Archéologie

DESCHAMPS Stéphane (Conservateur Régional de l'Archéologie)

BEUCHET Laurent (SRA Bretagne)

INRAP, Direction interrégionale Grand-Ouest

AGUESSE Gilbert (Directeur Interrégional)

DUMAS Arnaud (Administrateur)

BAILLIEU Michel (Adjoint Scientifique et Technique)

AUFFRAY Eric (Contrôleur de gestion)

BOIVIN Agnès (Correspondante Sécurité et Prévention)

LAURENT Olivier (Logisticien)

Remerciements :

Blanchet Stéphane (INRAP) pour ses conseils et ses orientations bibliographiques

1- Le cadre de l'intervention

A la suite d'une sollicitation de la Mairie de Plédéliac, le Service Régional de l'archéologie de Bretagne a émis une prescription de diagnostic concernant la parcelle 116, section AI du cadastre actuel (annexe 1, arrêté n° 2007-034 en date du 10 mai 2007 ; **Fig. 1**). Cette prescription était motivée par la découverte en 1976, lors d'une prospection aérienne de Loïc Langouët, de vestiges enfouis présumés anciens. D'orientation nord-ouest/sud-est, ces structures linéaires étaient susceptibles, d'après l'interprétation faite à l'époque, d'appartenir à un ou plusieurs édifices gallo-romains. (CAG 22, p. 208 ; Langouët et Daire 1989, p. 49). La découverte en 1989 d'un fossé d'orientation différente, qui s'infléchit dans sa portion nord, laissait aussi présager de la superposition de plusieurs périodes (**Fig. 2**).

1.1 - Le contexte topographique et archéologique

La parcelle concernée par l'intervention est limitée à l'ouest par la rue de la ville d'Anizeul et à l'est par le chemin d'exploitation n° 153 (**Fig. 2**). Vers le sud se déploie un lotissement de création récente qui a oblitéré une partie des structures repérées par avion. Topographiquement, le terrain se positionne entre deux talwegs et culmine à une altitude de 100 m NGF, offrant ainsi à la vue une position dominante, le bourg actuel de Plédéliac se développant lui-même en contrebas vers le sud.

Le substrat est constitué d'arène granitique très altérée, se résumant parfois à un sable grossier. Cette arène est recouverte dans la partie est et sud-ouest d'une couche argileuse d'épaisseur variable qui correspond à l'altération du socle ancien.

L'épaisseur de la terre végétale est peu importante, de l'ordre d'une quarantaine de centimètres, quelque soit le secteur considéré. Parfois, elle coiffe une interface plus argileuse résultant d'un sous-solage intensif. L'ensemble de la parcelle, surtout les zones où l'arène granitique est surmontée d'argile, est en effet ponctué de traces linéaires plus ou moins rapprochées qui entament le sol naturel. Cette pratique culturale s'est traduite par une difficulté de lecture du terrain, particulièrement dans les secteurs les plus argileux, les vestiges étant fréquemment perturbés. Si les conséquences se sont révélées minimales dans le cas de fossés, la question de la disparition d'éventuelles structures archéologiques faiblement ancrées dans le substrat (trous de poteaux, sablières basses...) reste bien évidemment posées. Un bon exemple de ces dégâts potentiellement subis par les vestiges est illustré par l'incinération 3501 (tranchée 35), écrêtée par le socle de la charrue.

Les indices de sites archéologiques référencés sur le territoire de la commune de Plédéliac sont au nombre de 28. Ils témoignent d'une occupation s'étageant depuis le Néolithique, avec l'existence d'une allée couverte ou de menhirs, à l'époque médiévale incluse. Deux sites sont datés de la période gauloise et cinq autres, repérés lors de prospections aériennes ou pédestres - dont celui concerné par l'intervention - sont attribués à l'époque gallo-romaine. Près du hameau de Saint-Jean, L. Langouët a ainsi décelé un ensemble de structures linéaires pouvant correspondre à un établissement antique (CAG 22, p. 208). Près de la ferme de Saint-Aubin, un gisement de *tegulae* semble désigner l'emplacement d'un atelier de tuilier, mentionné dès le XIXe siècle par Gaultier Du Mottay puis signalé de nouveau par Harmois au début du suivant (CAG 22, p. 208). Au lieu-dit Saint-André, P. Amoureux et J.-H. Clément ont signalé en 1988 la découverte de tuiles et de céramiques gallo-romaines sur une superficie de 0,5 hectares (CAG 22, p. 208). Le site détecté dans la parcelle 116 se situerait également à moins de 3 km d'un itinéraire antique, reliant Corseul/*Fanum Martis* à Lamballe, et traversant aujourd'hui la forêt de la Hunaudaye (Eveillard 1991, p. 25). Enfin, rappelons pour conclure sur ce rapide panorama des sites de la commune, que le nom même de Plédéliac, formé à partir du toponyme *plou-*, évoque la fondation d'une paroisse primitive par des missionnaires d'outre-manche, probablement aux alentours des VIe - VIIe siècles de notre ère.

Concernant les vestiges repérés dans la parcelle 116, le report de ceux-ci sur le cadastre napoléonien montre que les structures reconnues s'organisent conformément à la trame parcellaire d'une partie des terrains environnants (**Fig. 3**). Tant à l'ouest qu'à l'est se remarquent en effet des champs en lanières, dont les orientations sont similaires à celles des vestiges détectés en 1976. Au sud-est, un chemin encore matérialisé dans le paysage adopte également une direction parallèle aux structures de l'actuelle parcelle 116. A défaut de correspondre à des édifices gallo-romains, les tracés reconnus en prospection pouvaient donc désigner un système d'enclos ou un réseau parcellaire, peut-être ancien, si le paysage est resté figé pendant des siècles.

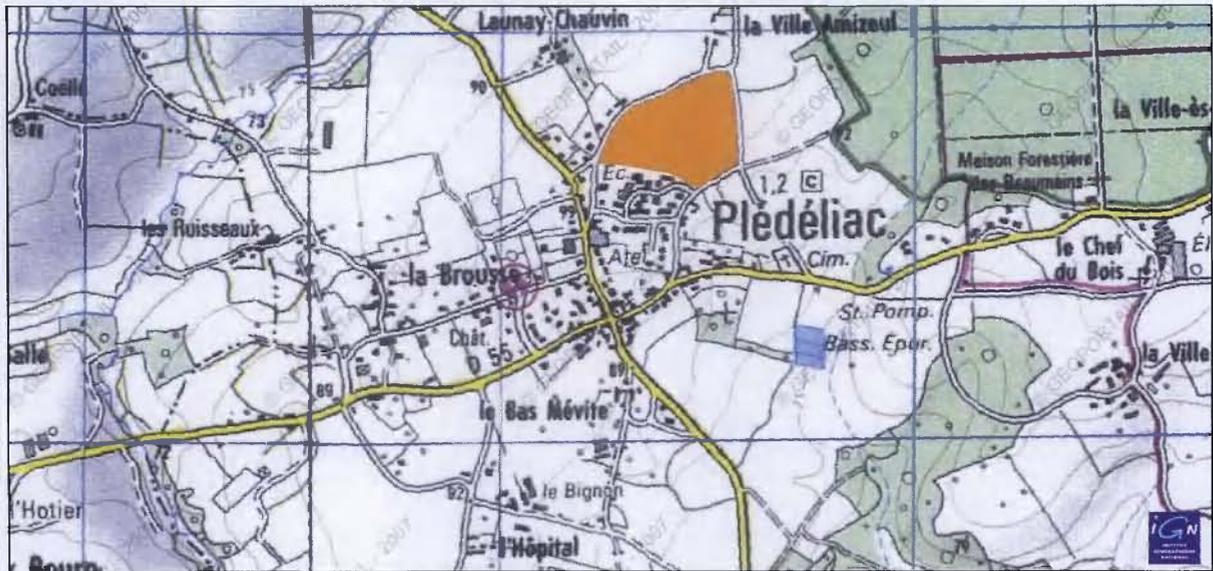


Fig. 1 : Localisation de l'intervention sur fond de carte IGN (Source Géoportail 2007).

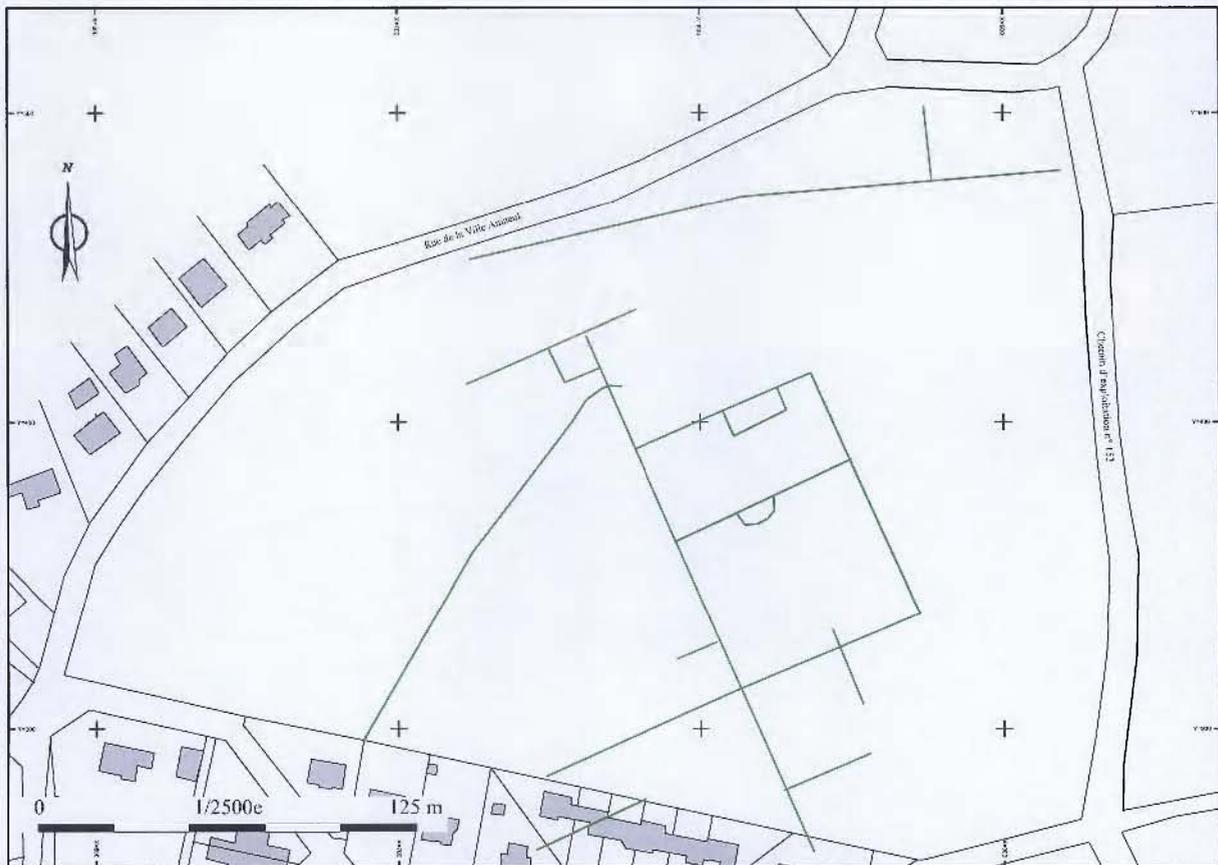


Fig. 2 : Report des vestiges détectés en 1976 et 1989 sur le cadastre actuel (Dao : V. Pommier).



Fig. 3 : Report des vestiges détectés en 1976 et 1989 sur le cadastre napoléonien (DAO R. Ferrette).

1.2- Principes méthodologiques et moyens mis en oeuvre

L'arrêté de prescription préconisait un décapage par tranchée couvrant une superficie minimale de 5 %. Il devait s'accompagner, en fonction des découvertes, d'extensions complémentaires. Ces ouvertures avaient pour ambition de circonscrire et de caractériser d'éventuels vestiges enfouis (*infra* annexe 1). Cette phase d'exploration était complétée, comme indiqué dans la fiche de projet de diagnostic de l'INRAP, de fouilles ponctuelles des structures les plus significatives afin de cerner la nature et la datation du site (*infra* annexe 2).

Sous la direction de 2 archéologues de l'INRAP, 63 sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle à chenille équipée d'un godet lisse de 3 m (**Fig. 4**). Ces tranchées, disposées en quinconce et réparties régulièrement sur la totalité de l'emprise du diagnostic, mesurent généralement une vingtaine de mètres et sont espacées d'une distance équivalente. La longueur de quelques unes, dans des secteurs où les vestiges apparaissaient plus denses, a cependant été doublée, voire triplée (**Fig. 4**, tranchées 21, 28, 41, 63). Des vignettes complémentaires ont aussi été réalisées lors de cette prospection ou à son terme, afin de préciser la trame fossoyée qui se dessinait ou de cerner l'environnement de certaines structures particulières (**Fig. 4**, tranchées 6, 13, 14, 21, 28, 35, 39, 41, 53, 55, 57, 58 et 62, pour les plus importantes). Cette phase d'ouverture a nécessité 5 jours ouvrés et l'emprise décapée couvre une superficie totale de 5 282 m², c'est-à-dire 8,7 % de la parcelle 116. Précisons que 2 fenêtres supplémentaires ont été réalisées après le levé topographique, à la hauteur des tranchées 15 et 39 (complément d'une première vignette dans le second cas). Les limites de ces 2 décapages et les structures découvertes à cette occasion ont simplement été relevées en plan manuellement.

Cette prospection, qui n'a révélé que des structures fossoyées, a été suivie d'une fouille ponctuelle de plusieurs structures. Les tronçons de fossés, particulièrement nombreux, ont été coupés à la pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2 m de large. Un total de 27 sondages a été effectué dans ces creusements. Plusieurs fosses ont également été testées, soit de façon mécanique lorsqu'un doute subsistait sur leur nature

anthropique (St. 5402, 5701, 2806), soit manuellement dans le cas contraire (St. 601, 1301, 2701, 4601, 5303, 5304, 5305). Une attention toute particulière a aussi concerné les vestiges découverts dans les tranchées 39 et 53, qui ont révélés l'existence de bâtiments de l'âge du Bronze. Cette évaluation, destinée à connaître l'état d'arasement des vestiges, le degré de complexité des comblements des fossés ou encore à recueillir du mobilier afin de préciser la chronologie du gisement, s'est étalée sur 5 jours ouvrés et a mobilisé 2 archéologues et une pelle mécanique. A l'issue de ces investigations, l'ensemble des tranchées a été rebouché, sans protection particulière des vestiges, conformément à la convention signée entre l'INRAP et le pétitionnaire.

Les structures découvertes ont fait l'objet d'un levé topographique en plan, hormis certaines des tranchées 15 et 39 pour la raison invoquée ci-dessus. L'indexation des creusements a été effectuée par tranchée. Chaque structure est inventoriée sous un numéro à 4 chiffres, les deux premiers renvoyant au sondage, les deux suivants à la structure elle-même. Les coupes dressées lors des différents sondages, manuels ou mécaniques, ont été dessinées à l'échelle 1/20e. Elles sont parfois accompagnées d'un relevé en plan si nécessaire. Ces minutes, au nombre de 5, ont ensuite été retravaillées sur ordinateur et constituent la documentation graphique de ce présent rapport.

Une couverture photographique des structures les plus remarquables ou de plusieurs sondages effectués dans les fossés a aussi été réalisée à l'aide d'un appareil numérique. Ce fond photographique rassemble 71 clichés archivés sur CD-ROM.

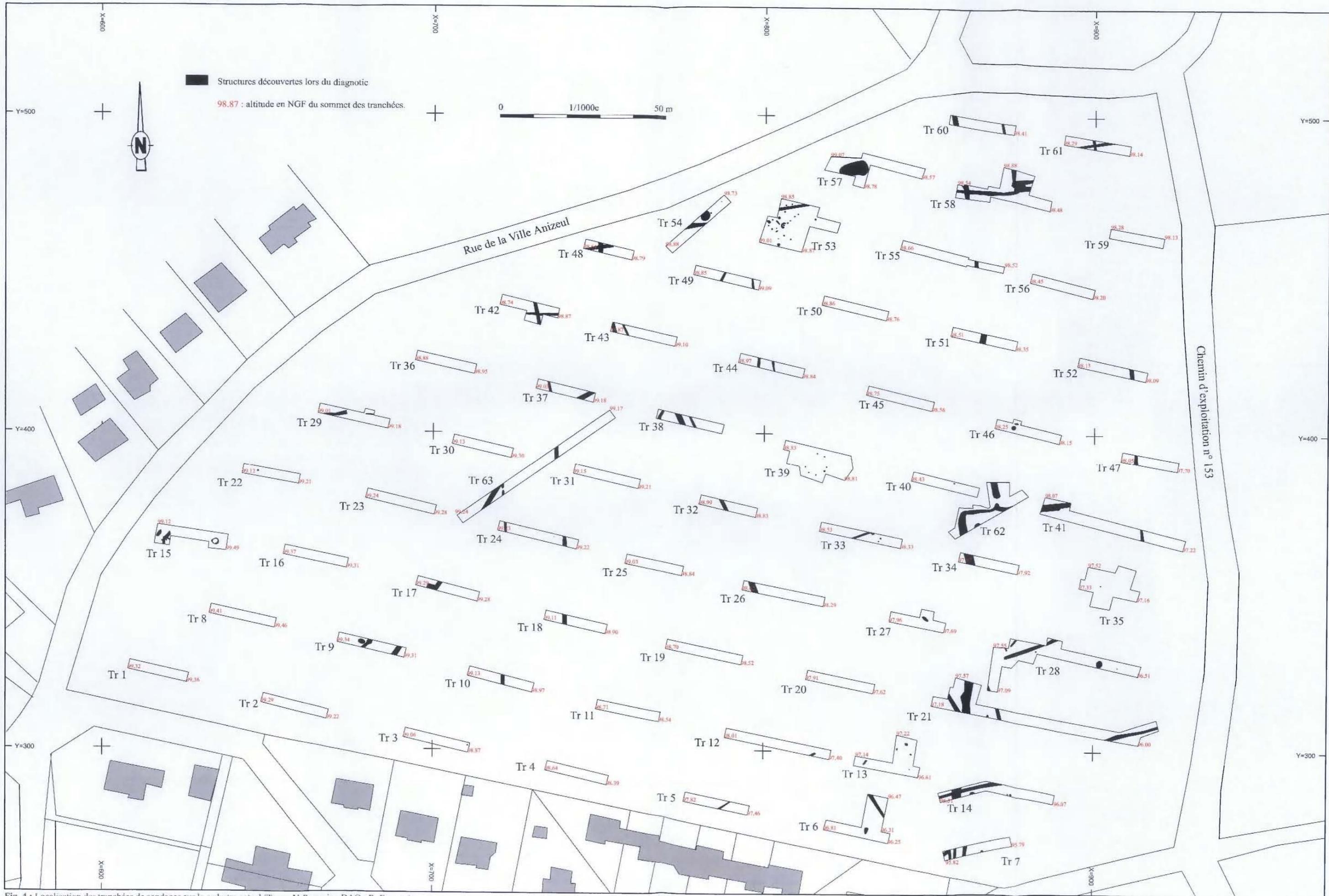


Fig. 4 : Localisation des tranchées de sondages sur le cadastre actuel (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

2- Présentation des résultats

Les 63 tranchées ont permis la reconnaissance de nombreux creusements, dont plusieurs tronçons de fossés. Le mobilier recueilli, ainsi que le cadastre napoléonien, démontrent un étagement de ces vestiges, avec des *hiatus* chronologiques, depuis le Campaniforme jusqu'au XIXe siècle. Paradoxalement, la période antique est peu représentée. Aucun plan d'édifice gallo-romain en dur ou en matériau périssable n'a été mis en évidence, contrairement à l'interprétation faite du cliché aérien.

2.1- Une occupation protohistorique

Une occupation protohistorique a été reconnue dans plusieurs sondages (**Fig. 5**). Les principaux indices s'inscrivent dans les tranchées 39 et 53, qui ont livré des plans de bâtiments ainsi que du mobilier du Chalcolithique ou du Bronze ancien / moyen dans la tranchée 53. Un troisième édifice est aussi à envisager à partir des découvertes de mobilier effectuées dans le sondage 15. Quelques fosses éparses, correspondant à des structures de combustion, peuvent être contemporaines de ces constructions, même si une certaine réserve s'impose en raison de l'absence de mobilier pertinent. Une incinération rencontrée dans la tranchée 35 complète cet inventaire. A propos du réseau fossoyé, il est hasardeux de se prononcer avec certitude sur l'appartenance à cette première période d'une partie des fossés découverts.

2.1.1- Le locus A : les tranchées 53 et 57

L'ouverture de la vignette 53 a permis la découverte de 25 structures qui confirment l'existence d'au moins une construction sur poteaux plantés, associée à des fosses domestiques (**Fig. 6**). Au nord de cette fenêtre, le fossé 5313, de datation plus récente, est sans doute venu détruire une partie des composantes de cet édifice. L'étude de ce premier habitat s'est limitée au sondage de 5 trous de poteaux (TP 5308, 5309, 5311, 5312 et 5303) et de 2 fosses, 5304 et 5305, cette dernière ayant entièrement été vidée. Un sondage a aussi été pratiqué dans la structure en forme de fer à cheval 5302.

Si la majorité des creusements correspond à des trous de poteaux, il est néanmoins difficile d'identifier un plan de bâtiment cohérent. Pour autant, il semble bien exister des alignements préférentiels, à l'image de celui décrit par les TP 5307-5309 et 5303. L'ensemble évoque une construction au plan rectangulaire et partiellement dégagée. Il est aussi possible que ces trous de poteaux se rapportent à plusieurs édifices non synchrones. Il semble en effet exister une superposition des structures, ainsi que l'illustre le TP 5312 qui recoupe le creusement 5302 ou encore 5303, qui réunit deux structures différentes.

Les trous de poteaux sondés offrent une ouverture qui s'échelonne d'une quarantaine de centimètres (TP 5308 et 5309) à 60 cm dans le cas de 5312. Ils offrent une faible conservation, en moyenne une dizaine de centimètres, hormis 5312 encore profond de 20 cm.

Les deux fosses testées occupent certainement des fonctions différentes. Les dimensions de la première, la structure 5305, sont de 80 cm large pour une longueur de 90 cm. Sa profondeur maximale est de 30 cm. Elle comporte un fond plat et des parois plus ou moins régulières suite à leur effondrement. La base de la fosse 5305 est comblée d'un sédiment très sableux, mélangeant des poches d'arène issues de cette érosion à des rejets domestiques. L'hypothèse d'un silo arasé est envisageable (**Cliché 1**). Parmi le lot de mobilier recueilli, plusieurs céramiques se rattachent au Campaniforme.



Cliché 1 : La fosse silo 5305 depuis l'ouest (R. Ferrette).

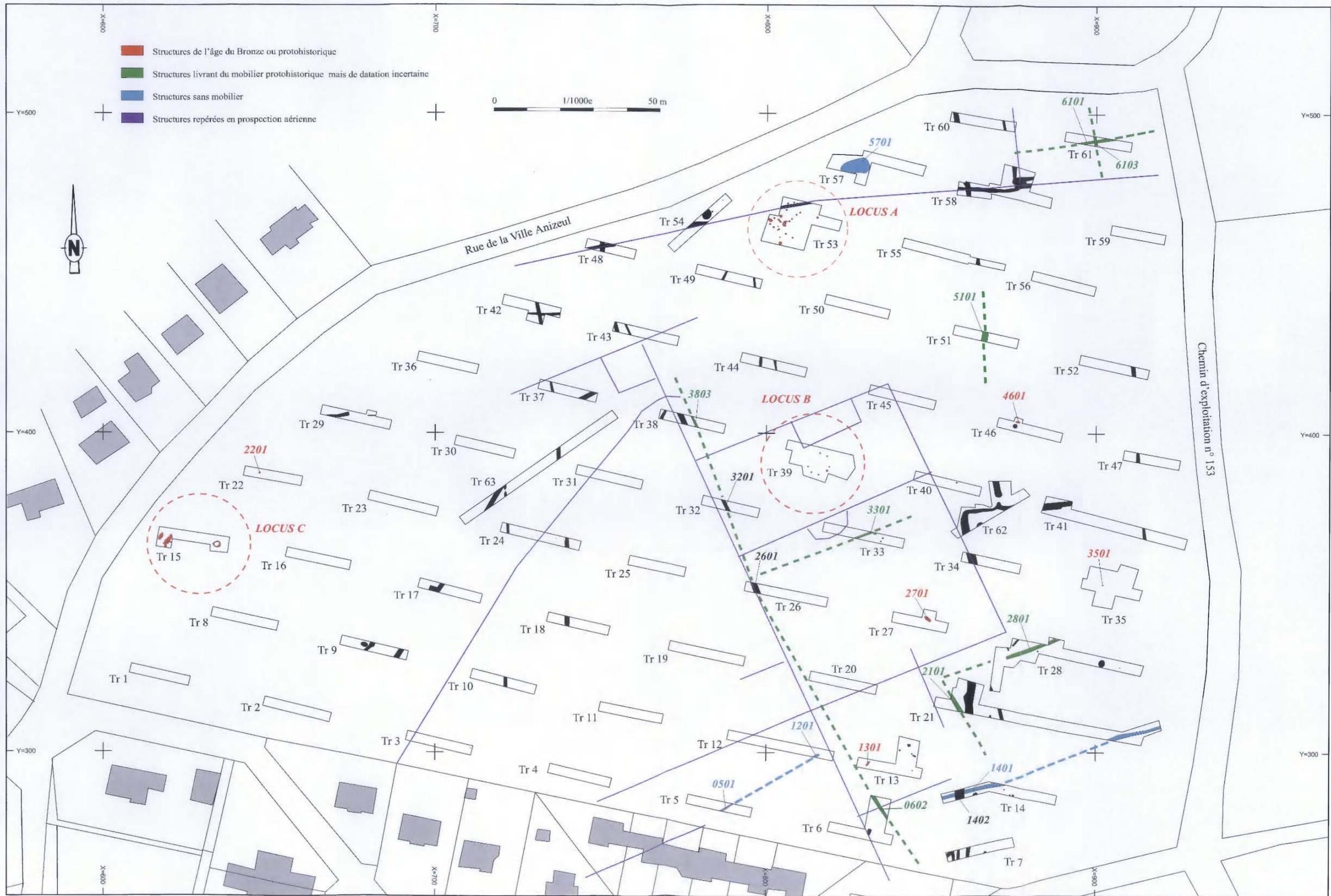


Fig. 5 : Localisation des structures attribuées à la Protohistoire (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

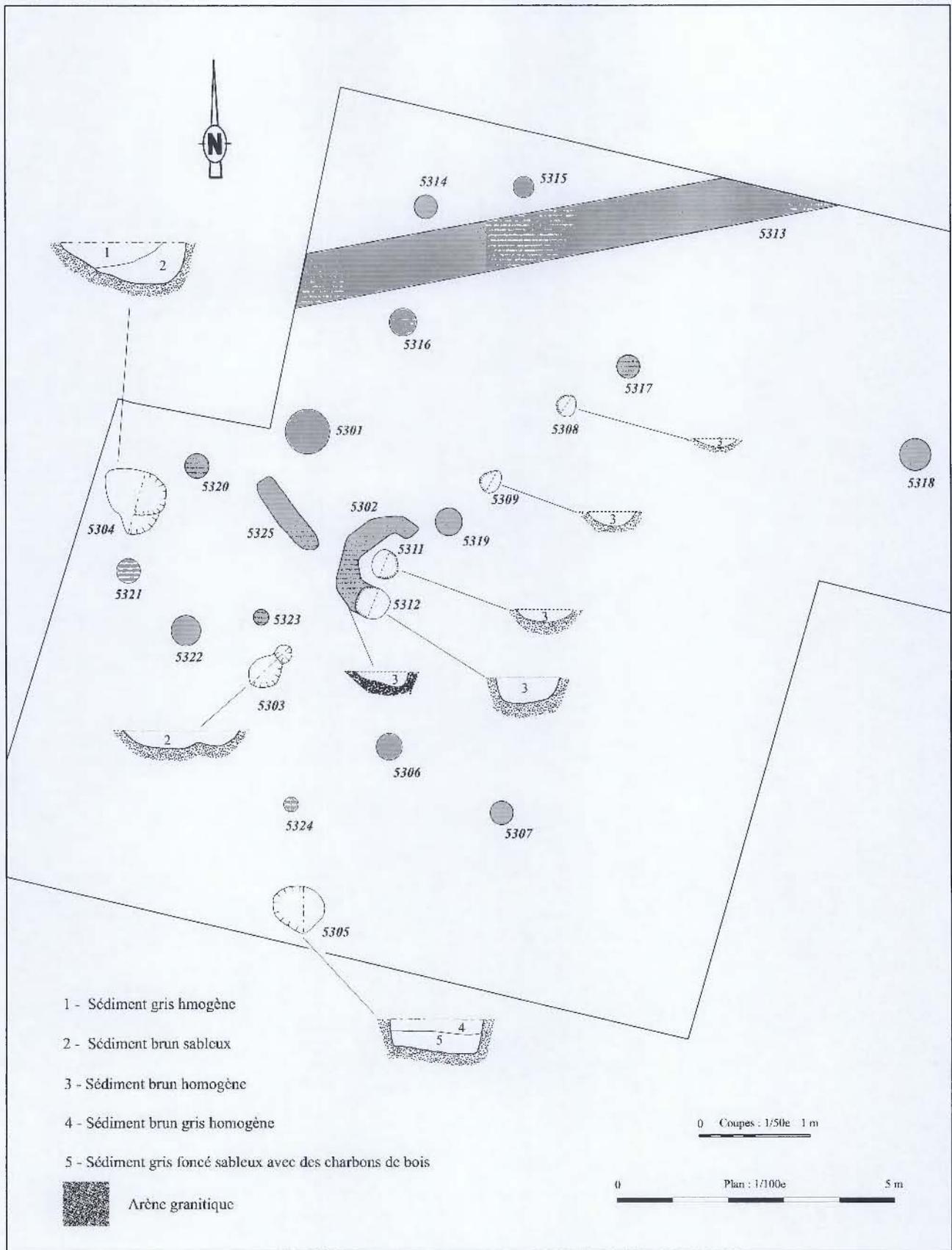


Fig. 6 : Plan détaillé des structures de la tranchée 53 (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

A l'inverse de la précédente, la fosse 5304 a été fouillée par moitié seulement. De forme plus ou moins ovale, elle comporte une ouverture maximale de 120 cm pour une profondeur conservée inférieure à 40 cm. Son comblement est constitué de 2 couches et elle a livré quelques fragments de panses de céramiques, qui sont comparables par leur facture aux éléments de la structure 5305.

Le sondage réalisé dans le creusement 5302 en forme de fer à cheval, dont la fonction n'est pas établie, souligne une conservation inférieure à 15 cm pour une ouverture fleuretant avec les 50 cm. Un gobelet appartenant au « set campaniforme » y a été recueilli, associé à un vase du début de l'âge du Fer.

Située au nord de la vignette 53, la tranchée 57 comprend une structure ovale d'assez grande dimension. Profonde de 35 cm et disposant semble-t-il d'un aménagement en pierres sur son bord nord, la fosse 5701 a peut-être fonctionné avec la zone construite précédente. Son remplissage n'est pas sans évoquer une mare, à moins qu'elle ne corresponde à une carrière d'extraction de matériau restée ensuite ouverte (**Fig. 7**). L'absence de mobilier n'autorise en tout cas aucune proposition chronologique assurée.

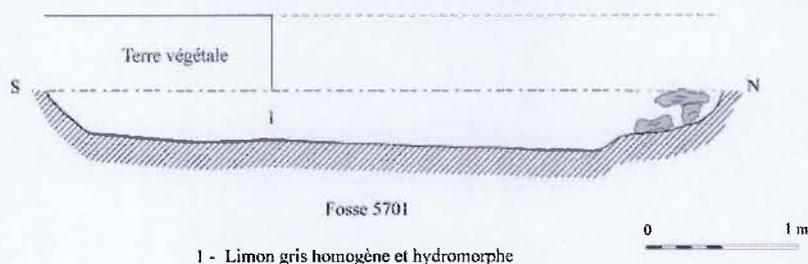


Fig. 7 : Coupe de la fosse 5701 (Dao : R. Ferrette).

2.1.2- Le locus B : la tranchée 39

Les vestiges d'un bâtiment comprenant 7 trous de poteaux creusés dans l'arène granitique ont été reconnus dans la tranchée 39 (**Fig. 5 et 8**). Les TP 3907, 3906 et 3905 n'ont pas fait l'objet d'un levé topographique et ont été repositionnés manuellement par triangulation. La construction, qui affecte un plan circulaire, mesure 6 m de large environ (**Cliché 2**). Six de ces 7 composantes ont fait l'objet d'une fouille par moitié et seul le TP 3904 a été intégralement vidé.



Cliché 2 : Bâtiment circulaire sur poteaux plantés découvert dans la tranchée 39 (R. Ferrette).

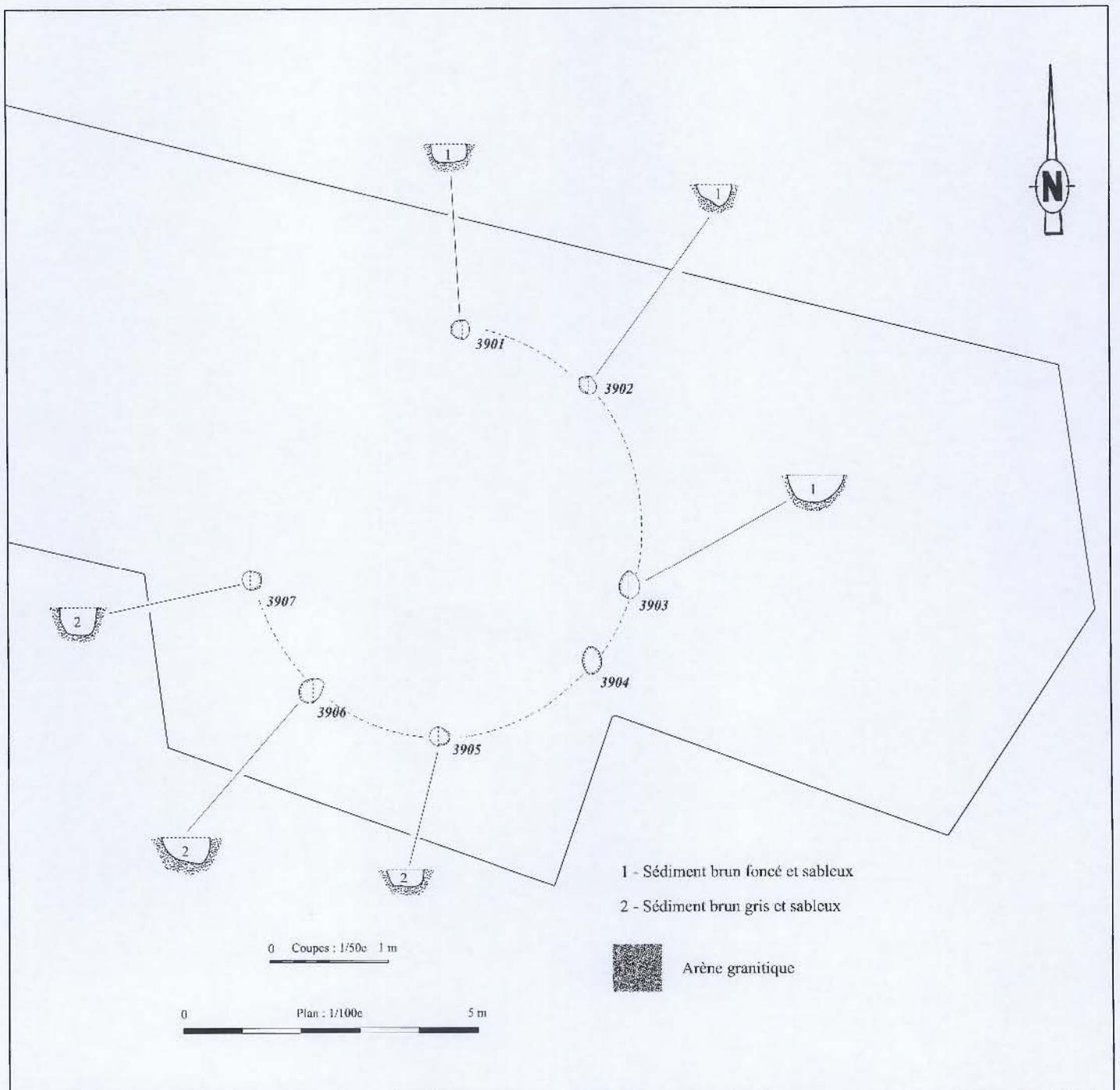


Fig. 1 : Plan détaillé des structures de la tranchée 35 (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

Les dimensions de ces trous de poteaux sont variables. Les plus larges, en l'occurrence 3903 et 3904, mesurent près de 50 cm de large. Hormis 3906 offrant une ouverture d'une quarantaine de centimètres, les trois derniers sont larges d'une trentaine de centimètres. Les profondeurs varient également mais ne dépassent guère la vingtaine de centimètre par rapport au niveau de décapage. Seuls 4 de ces TP comportent un comblement sombre en raison de la présence de charbons de bois (TP 3901 à 3904).

Le mobilier recueilli se limite à quelques tessons datables de l'âge du Bronze au sens large (TP 3902, 3903 et 3904) et à un possible fragment de moule de fondeur (TP 3904). On signalera néanmoins que des bâtiments circulaires sur poteaux plantés sont connus sur plusieurs sites de Normandie depuis le Bronze ancien/moyen jusqu'au cours du 1er âge du Fer (Lepaumier et *al.* 2002). En Bretagne, une construction circulaire, datable du Bronze final, a récemment été découverte lors des fouilles de Lamballe – La tourelle (communication personnelle : S. Blanchet, Inrap).

Aucune autre structure n'a été mise en évidence dans l'environnement de cette construction, ce qui peut s'expliquer par les limites du décapage.

2.1.3- Un troisième locus ? La tranchée 15

L'existence du locus C repose sur la découverte de 4 creusements et de morceaux de céramiques lors du décapage de la tranchée 15. De nouveau, il faut remarquer que ces structures sont installées dans l'arène granitique. Aucune d'entre elle n'a fait l'objet de sondage (**Fig. 5 et 9**).

L'extrémité est de cette fenêtre est occupée par une fosse en forme de cercle, ST 1503, large au maximum de 2,25 m, et qui n'a pas livré de mobilier. Sa fonction demeure indéterminée. A l'opposé du sondage, les creusements 1501 et 1502 ont fourni lors du décapage plusieurs tessons qui se rattachent au Chalcolithique ou au Bronze ancien / moyen. Le premier peut être interprétée comme une fosse, tandis que 1502 semble présenter un plan plus complexe, qui pourrait correspondre à plusieurs creusements. On remarque aussi le trou de poteau 1504 qui suggère l'amorce d'une construction.

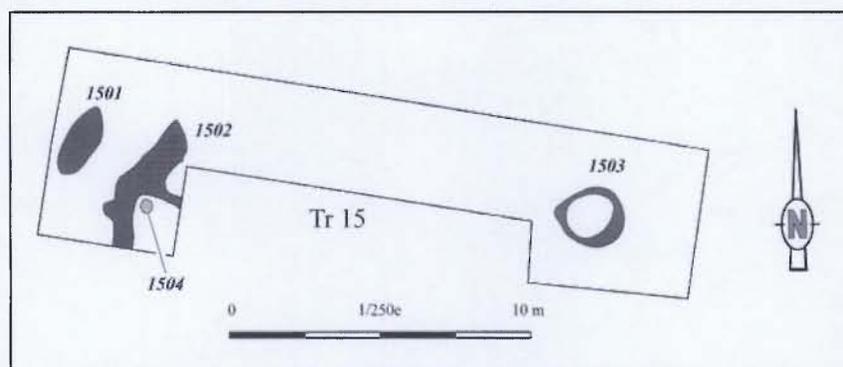


Fig. 9 : Plan détaillé des structures de la tranchée 15 (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

2.1.4- Une incinération : la tranchée 35

La réalisation de la tranchée 35 a permis de mettre au jour une incinération en urne (**Fig. 5**, ST 3501). L'élargissement du décapage aux abords de cette celle-ci n'a pas contribué à la découverte d'autres tombes ou de structures annexes. L'hypothèse d'une sépulture isolée est par conséquent envisageable. L'incinération 3501 a été fortement bouleversée par les activités agricoles. Toute la partie supérieure du contenant est manquante, tandis que certains tessons se sont retrouvés piégés à l'intérieur du vase (**Cliché 3**). La partie inférieure, totalement fracturée, n'a pas favorisé un prélèvement satisfaisant. Le contenu, qui ne semble réunir ni charbon de bois ni fragment d'os brûlé, a été conditionné dans un sac directement sur le terrain¹. La forme et la facture de la céramique permettent néanmoins de rattacher cette probable incinération au Bronze ancien ou moyen.

¹ Le sédiment ramassé n'a fait l'objet d'aucun tamisage durant la post-fouille.



Cliché 3 : L'incinération 3501 prise depuis le sud (R. Ferrette).

2.1.5- Des structures de combustion associées aux édifices de l'âge du Bronze ?

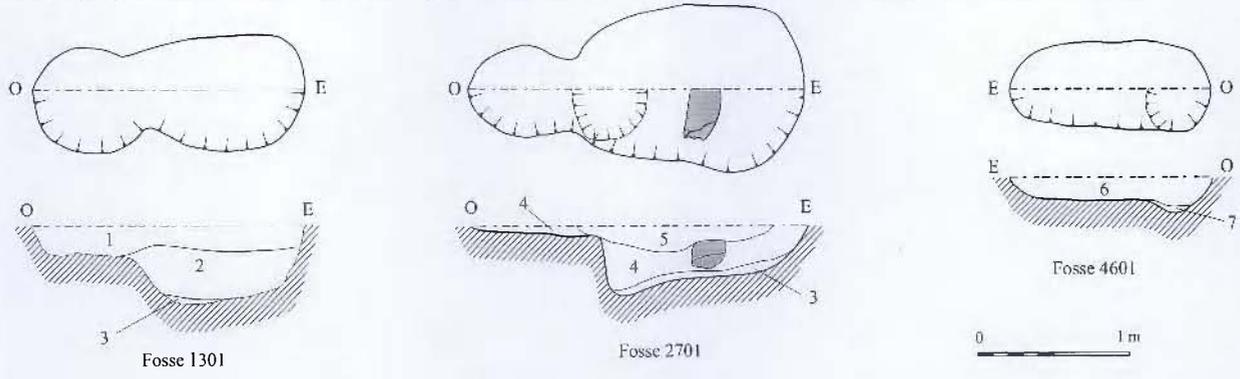
Trois fosses particulières, dont l'origine anthropique ne soulève aucune contestation, ont été découvertes dans les tranchées 13, 27 et 46 (Fig. 5 et 10).

La fosse 1301 est longue de 1,80 m pour une largeur maximale de 70 cm environ. Elle se décompose en 2 parties distinctes comme le montrent son plan et son profil. Un avant trou circulaire, conservé sur une vingtaine de cm de haut, précède un creusement ovalaire profond de 50 cm environ. Le fond et les parois de ce dernier sont rubéfiés dénotant une structure de combustion. De nombreux charbons de bois ont d'ailleurs été retrouvés dans l'us. 2. Il n'est pas possible cependant de préciser l'utilisation exacte de cette fosse. Quelques tessons de facture protohistorique, sans plus de précisions, ont été découverts au sommet de son comblement (us. 1).

La fosse 2701 présente de nombreuses analogies avec la précédente. Longue de plus de 2 m pour une largeur maximale de 1,10 m, elle comprend 2 parties. Un creusement circulaire de largeur réduite et fortement arasé devance une portion ovalaire et profonde d'une trentaine de centimètres au maximum. Le fond et les parois sont de nouveau rubéfiés et de nombreux charbons de bois sont contenus dans le remplissage de cette structure.

La fosse 4601, de forme ovalaire, offre une longueur de 130 cm et une largeur inférieure à 60 cm. Aucun avant trou ne semble exister, mais cette absence peut se justifier par le mauvais état de conservation de la structure, dont la profondeur est voisine seulement de 15 cm. Parois et fond sont, à l'image de 1301 et de 2701, fortement rubéfiés et le remplissage renferme de nombreux charbons de bois. On observe également à son extrémité est un léger surcreusement comblé d'un sédiment très charbonneux. Aucun mobilier n'a été rencontré.

Ces 3 fosses offrent un point commun puisqu'il s'agit de structures de combustion, comme l'indique la rubéfaction des parois et des fonds. Les profils des deux premières invitent à y voir des fours. C'est sans doute le cas également de la fosse 4701. L'absence de mobilier pertinent n'autorise aucune datation fiable. Il est dès lors délicat de les associer aux bâtiments découverts, ce type de structure se rencontrant depuis le Néolithique jusqu'au haut Moyen-Age. Les tranchées foyer du haut Moyen-Age offrent cependant une morphologie très différente et sont généralement de plus grande dimension (2 à 3 m de long ; information orale F. Le Boulanger).



- 1 - Sédiment gris et homogène
- 2- Sédiment brun riche en charbons de bois
- 7 - Sédiment noir riche en charbons de bois
- 4 - Sédiment gris avec des charbons de bois
- 5 - Sédiment brun homogène
- 6 - Sédiment brun gris avec de rares charbons de bois
- 3- Argile rubéfiée
- Argile orangée



Cliché 4 : La fosse 1301 (P. Cocherel).



Cliché 5 : La fosse 2701 (P. Cocherel).



Cliché 6 : La fosse 4601 (R. Ferrette).

Fig. 10 : Les fosses 1301, 2701 et 4601 (DAO : R. Ferrette).

2.1.6- Un système parcellaire datant de la Protohistoire ?

Plus encore pour les fossés précédentes, il est très délicat d'associer une partie des fossés découverts aux zones construites décrites précédemment. La raison essentielle tient au manque de marqueurs chronologiques fiables. Nous resterons par conséquent très prudent sur l'attribution des fossés suivants à la période protohistorique, considérée dans son appellation large.

Huit tronçons de fossés ont fourni lors du décapage ou des sondages mécaniques des tessons attribuables à la Protohistoire : F. 0602, F. 2101, F. 2801, F. 3301, F. 3803, F. 5101, F. 6101 et F. 6103 (**Fig. 5**). Le plus souvent, les découvertes se limitent à un fragment de panse érodée, hormis F. 2101 et F. 6103 qui en ont livré chacun 4 tessons. Ces deux fossés offrent d'ailleurs les jalons chronologiques les plus intéressants puisqu'ils livrent des céramiques de la fin de l'époque gauloise. Six de ces huit tronçons ont fait l'objet d'un sondage à la pelle (**Fig. 11**, F. 0602, F. 2101, F. 2801, F. 3803 et F. 6101). Leurs caractéristiques dimensionnelles sont résumées dans le tableau suivant :

N° fossés	Ouverture en cm	Profondeur en cm
0602	84	48
2101	120	40
2801	100	38
3803	60	22
6101	80	30
6103	90	50

Les parois de ces creusements ont tendance à s'évaser et les fonds sont plats ou arrondis. Les comblements sont homogènes et constitués à chaque fois d'une seule couche, hormis F. 6103 qui comporte un remplissage stratifié (**cliché 7**), dénotant un fonctionnement ouvert (**Fig. 11**, Fossé 6103, us. 4 et 2). Un niveau cendré correspond *a priori* à des rejets domestiques (**Fig. 11**, Fossé 6103, us. 2). Le fossé 3803 se démarque par un remplissage beaucoup plus terreux qui évoque une condamnation assez récente. Son tracé parallèle à celui d'un fossé *a priori* moderne, F. 3802, ne semble pas non plus argumenter en faveur d'une datation protohistorique.

Ces 8 sections de fossés semblent aussi adopter des orientations privilégiées, nord-ouest/sud-est ou sud-ouest/nord-est. Seul le fossé 5101 affecte une direction sensiblement divergente, mais ce dernier appartient en fait à un tracé figurant sur le cadastre napoléonien. Dans le quart sud-est de l'intervention, deux autres tracés, qui ne fournissent aucun mobilier, suivent une orientation sud-ouest/nord-est (**Fig. 5**, F. 0501/1201 et F. 1401/2108). Les sondages pratiqués dans les fossés 1401 et 2101 révèlent des creusements aux parois évasées et à fonds plats (**Fig. 11**). De nouveau, les comblements sont simples et plus ou moins argileux (**Cliché 8**).



Cliché 7 : Coupe du fossé 6103 prise depuis le nord (R. Ferrette).



Cliché 8 : Coupe du fossé 1401 prise depuis l'est (P. Cocherel).

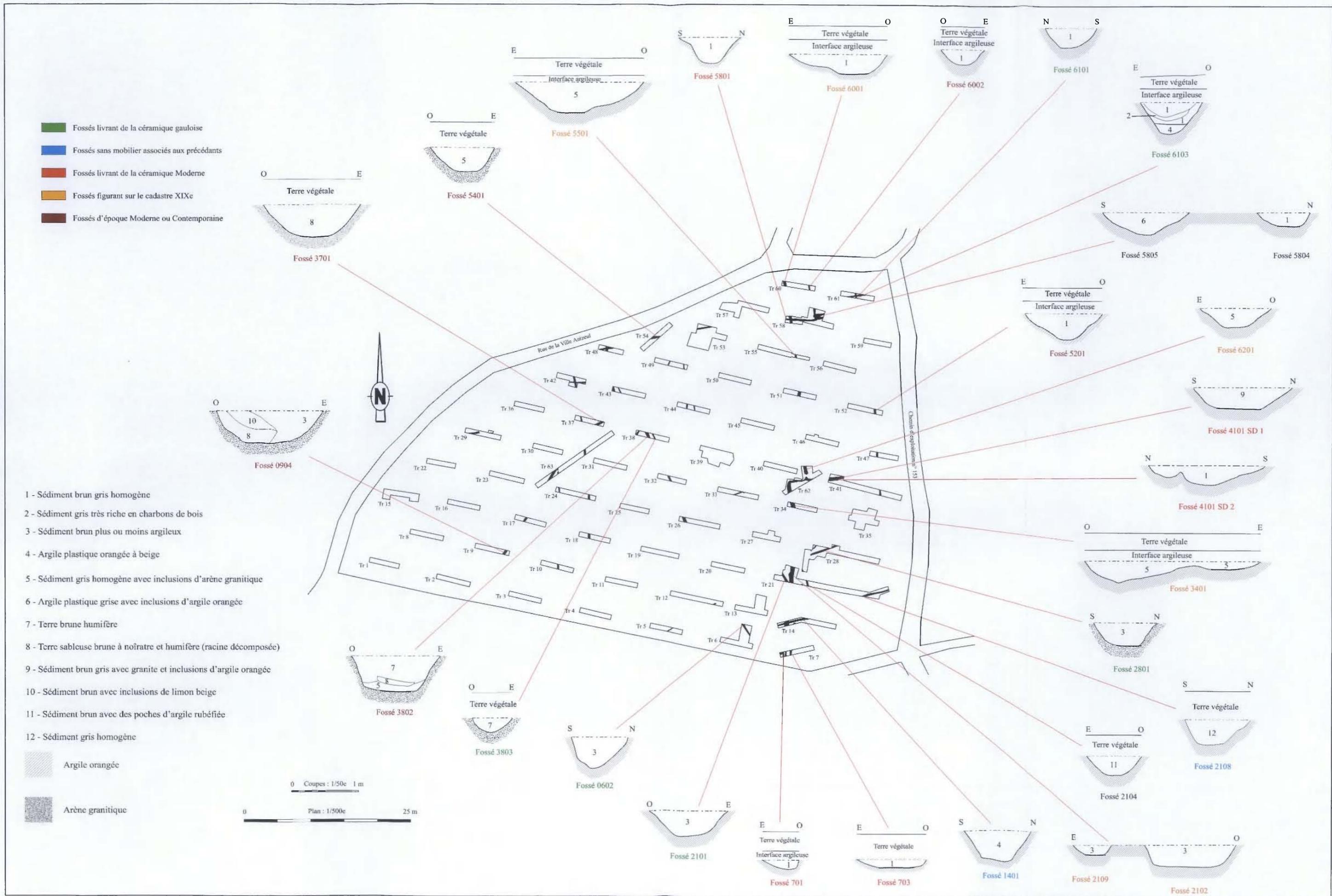


Fig. 11 : Coupes des fossés sondés (DAO : R. Ferrette).

Les orientations adoptées par cet ensemble de fossés coïncident avec celles de plusieurs structures découvertes en prospection aérienne, même s'il est difficile d'établir des correspondances fiables en raison de distorsions importantes (Fig. 5). L'axe décrit d'une part par les fossés 3803 et 0602, d'autre part par les fossés 3201 et 2601 en est une parfaite illustration, même si l'appartenance de ces 4 tronçons à un seul tracé est loin d'être assurée, F. 3201 ayant livré un tesson moderne. Or, l'orientation des structures repérées en 1976 correspond, comme nous l'avons souligné en § 1.1, au maillage parcellaire du cadastre napoléonien. La possibilité que ces 8 fossés ayant livré des céramiques de facture gauloise appartiennent en fait à un système parcellaire de l'époque moderne, excepté F. 5101 plus récent, est une réalité à prendre en compte. Dans cette optique, il faut admettre alors que les quelques céramiques recueillies et de facture gauloise sont largement résiduelles.

2.2- Une occupation gallo-romaine très fugace

Force est de constater que l'occupation gallo-romaine, contrairement à l'interprétation faite du cliché aérien, demeure très ténue. Elle se limite à une fosse abordée dans la tranchée 6 et creusée dans l'argile orangée (Fig. 12). De forme ovale, la fosse 0601 comporte une longueur supérieure à 2 m pour une largeur de 90 cm. Sa profondeur conservée est d'une trentaine de centimètres. Elle est comblée de 2 niveaux principaux plus ou moins riches en charbons de bois et en matériel antique. La présence d'une coupe en sigillée Drag. 37, produite dans les ateliers du Centre de la Gaule, permet de situer son comblement vers le milieu du second siècle de notre ère. Quelques fragments de tuiles ont aussi été découverts lors du décapage des fossés 5804 et 5805, mais l'appartenance de ces structures à l'époque antique ne peut être certifiée.

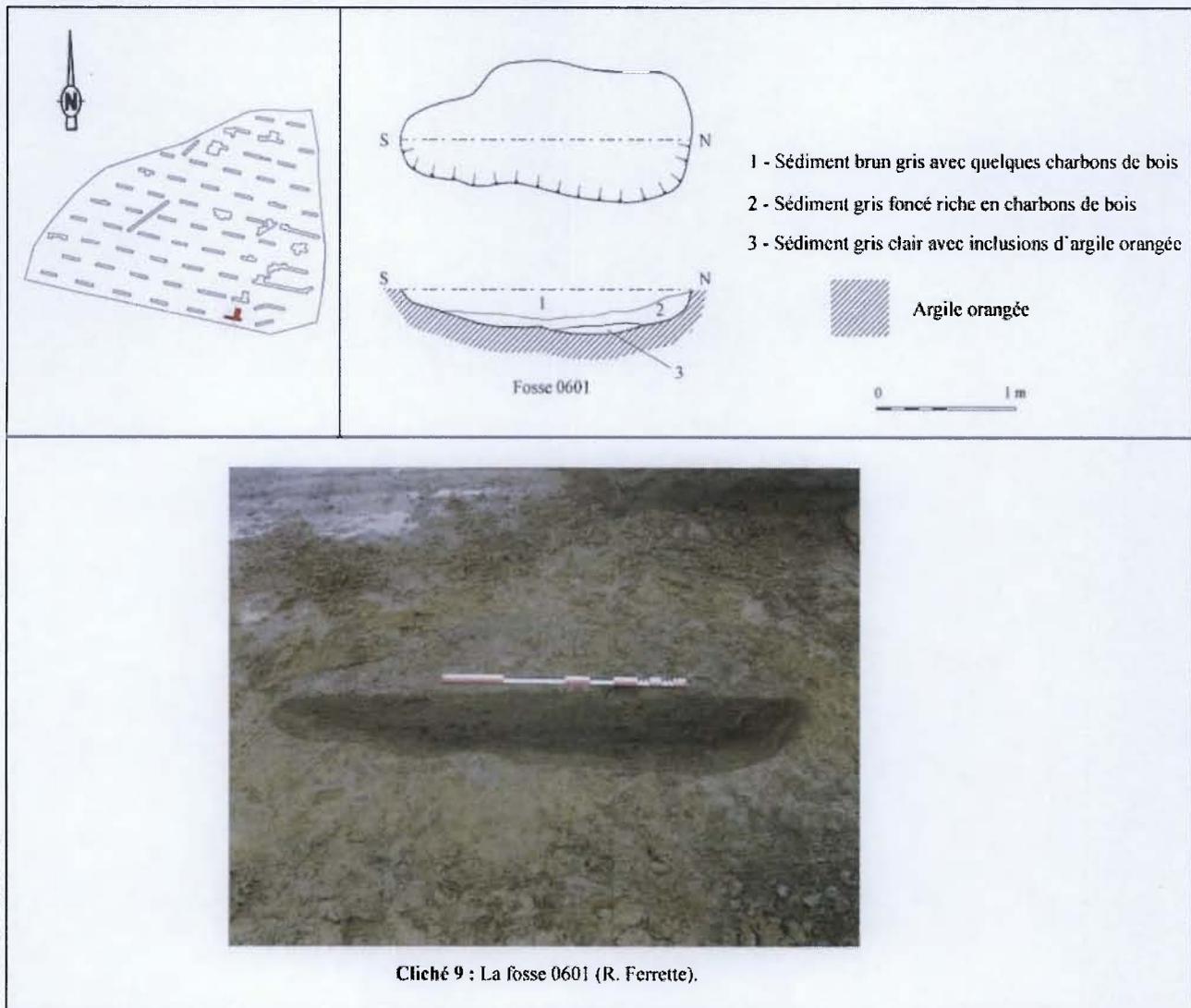


Fig. 12 : La fosse gallo-romaine 0601 (DAO : R. Ferrette).

2.3- Les époques moderne et contemporaine

La majorité des fossés rencontrés semble appartenir à un ou plusieurs systèmes parcellaires assez récents. Quatre sections ont ainsi fourni des productions céramiques de la région de Lamballe, datable de l'époque moderne (**Fig. 13** : F 0701, 0703, 3201, 5801, 4101)². Les sondages effectués dans F. 0701, 0703, 5801 et 4101 soulignent une conservation médiocre et des remplissages homogènes et simples, propres à des fossés parcellaires (**Fig. 11**). Seul F. 4101 semble avoir connu 2 états (**Fig. 11**, fossé 4102 sd 2). On observe enfin que F. 5801 correspond parfaitement à l'une des structures repérées par avion que l'on retrouve par ailleurs dans les tranchées 53, 54 et 48.

Les fossés figurant sur le cadastre napoléonien ont également été interceptés par plusieurs tranchées. Les tronçons 1801, 2402, 6302, 3702 et 4201 appartiennent au fossé occidental, alors que les sections 0701/0702, 1402, 2102, 3401, 6201, 6202, 5101, 5501, 5802 et 6001 correspondent au fossé est du cadastre XIXe (**Fig. 13**). Cette dernière limite pérennise un tracé plus ancien, comme l'indique le sondage pratiqué dans F. 3401 ou encore les doubles creusements F. 2102 et F. 2109 (**Fig. 11**). Le tracé le plus ancien, qui forme sans doute un angle à la hauteur de la tranchée 62, est datable de l'époque moderne d'après les céramiques trouvées dans F. 0701 ou dans F. 4101 (**Fig. 13**). On signalera enfin que le fossé napoléonien F. 1402 recoupe le fossé 1401, la lisibilité de l'intersection étant très nette en plan. Cela confirme une succession de plusieurs trames parcellaires puisque F. 1401 adopte une orientation similaire à la plupart des fossés ayant livré des tessons de facture gauloise.

Plusieurs sections sans mobilier sont également rattachées à cette phase moderne ou contemporaine. C'est le cas des tronçons F. 2601, 3802, 4301 et 4802 qui présentent des comblements de surface très humifères, voire des empreintes de racines pour F. 3802 (**Fig. 11**, **cliché 10**). Une remarque similaire s'applique au tracé F. 0904, 1701, 6301 et 3701 (**Fig. 11**, remplissage humifère dans F. F0904 et 3701), qui correspond au fossé détecté en 1989 (**Fig. 13**).



Cliché 10 : Coupe du fossé 3802 prise depuis le sud (R. Ferrette).

Le tracé constitué des tronçons F. 6103, 5202, 4701, 4101, peut aussi s'intégrer dans cette phase récente, car il est se développe parallèlement au fossé napoléonien est et au chemin d'exploitation n° 153 (**Fig. 13**). La découverte de céramiques gauloises dans F. 6103 (*cf* § 2.1-6) soulève néanmoins un problème d'attribution chronologique qui trouve 3 explications possibles :

- F. 6103 n'appartient pas au tracé envisagé ci-dessus,
- Les tessons gaulois sont résiduels,
- Il existe une fossilisation d'une trame parcellaire ancienne, phénomène déjà mis en exergue par exemple lors d'un diagnostic sur la commune de Châteaugiron en Ille-et-Vilaine (Aubry 2007).

² Identification : L. Beuchet, INRAP Grand-Ouest.

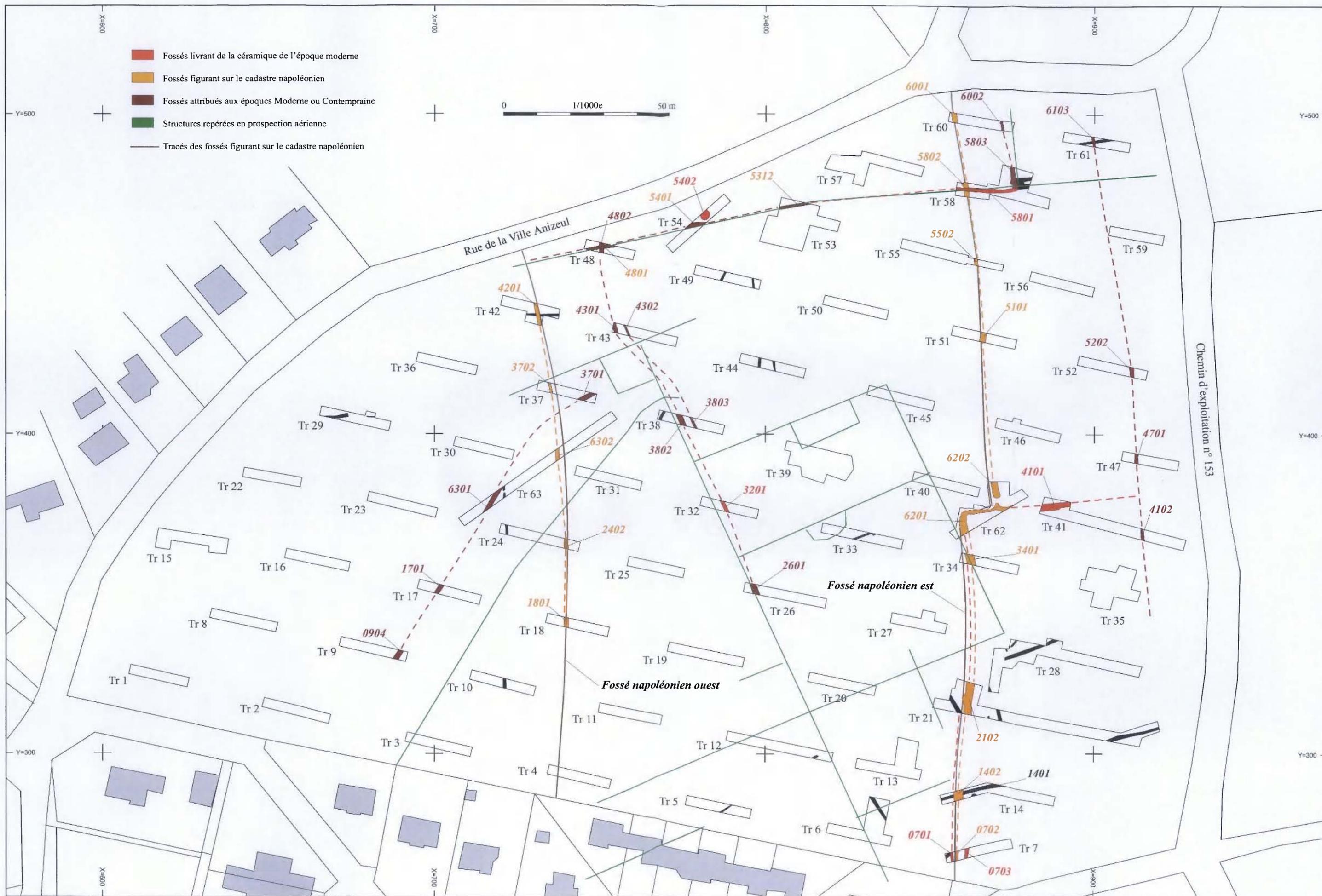


Fig. 13 : Plan des structures attribuées à l'époque moderne ou contemporaine (Topo : V. Pommier, DAO : R. Ferrette).

Aucun indice pertinent n'autorise à privilégier l'une de ces trois hypothèses, mais l'on pressent tout de même que le développement du réseau fossoyé dans sa globalité est conditionné par les 3 chemins ceinturant la parcelle et figurant sur le cadastre napoléonien (**Fig. 14**). Dans cette optique, il faudrait alors considérer que ce cadastre figure une simplification d'un système parcellaire plus ancien, peut-être moderne, simplification qui ne s'est pas encore produite au sud-est ou au sud ouest lors de la conception de ce document.



Fig. 14 : Développement théorique du réseau fossoyé sur le cadastre XIXc (Dao : R. Ferrette).

3- Le mobilier

3.1 – Le mobilier protohistorique

Pendant la période de post-fouille, 4 jours ont été consacrés au matériel déjà lavé. Le mobilier, réparti dans 16 sondages, se compose principalement de tessons de céramique, de quelques pièces lithiques, ainsi que d'un probable moule de fondeur (**Tabl. 1**).

Fait	Éléments mobiliers		
	céramique	lithique	TC
601	1		
602	1		
901		1	
1301	4		
1501	14		
1502	12		
2101	4		
2109		1	
2201	1		
2801	2		
3301	1		
3501	38		
3803	1		
3902	2		
3903	1		
3904	3		
4101	1		
5101	1		
5302	3		
5303	5		
5304	2	1	
5305	27		
5306	1		
5307	1		
5311	2		
5701	1		1
6103	4		
TOTAL	133	3	1

Tabl. 1 : Plédéliac, « Au nord du bourg » (Côtes-d'Armor). Inventaire du mobilier protohistorique (TC= terre cuite architecturale).

Une majeure partie du mobilier est à attribuer aux vases en usage pendant la Protohistoire ancienne, avec une bonne représentation de la période couvrant le Chalcolithique et l'Age du Bronze ancien / moyen. La Protohistoire récente est plus modestement représentée, avec quelques éléments du Premier et du Second Age du Fer.

Le mobilier est très fragmenté et quelques tessons seulement sont présents en général dans les structures. Rares sont les formes identifiables, les individus n'étant représentés que par quelques tessons. Ce phénomène ne facilitant pas l'attribution de datation, cette dernière repose donc essentiellement sur l'examen des pâtes et des aspects de surface.

3.1.1 – La Protohistoire ancienne Tranchée 15

La Tranchée 15 a livré un ensemble de faits qui n'ont pas été sondés. Le mobilier, récolté en surface des structures, se compose de 26 tessons répartis sur les faits 1501 et 1502. Quatre individus ont été isolés.

Fait 1501*Vase 1501-1*

Fond de 4,5 cm de diamètre d'un vase au profil indéterminé (**Fig. 15**, n° 1). La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur beige-orangé au cœur et en surface. Le traitement de surface montre un lissage final sommaire. Le dégraissant à granulométrie fine (<1 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica qui étaient probablement invisibles en surface.

Le fond de cet individu présente les caractéristiques techniques des corpus de la céramique commune que l'on rencontre dès le Chalcolithique et jusqu'à la fin de l'Age du Bronze moyen (Besse 1996, 2003 ; Marcigny *et al.* 2005).

Vase 1501-2

Fragments d'un vase au profil probablement fermé et à lèvres ogivales d'environ 20 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 15**, n° 2). La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur noire au cœur et brun noir en surface. Au milieu du col, un boudin de pâte de section triangulaire est appliqué sur la paroi. Le traitement de surface montre un travail irrégulier présentant de nombreuses traces de lissage sur les parois et de façonnage du cordon (notamment à la jonction). Le dégraissant à granulométrie moyenne (<3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica.

Cet individu présente les caractéristiques courantes d'un type céramique « classique » présent dans le corpus de la céramique commune dès le Campaniforme (dérivé des « jarres à cordon » dans une variante évoluée) et jusqu'à la fin de l'Age du Bronze moyen (Besse 1996, 2003 ; Marcigny *et al.* 2005).

Vase 1501-3

Fragment de col à lèvres aplaties et débordantes d'un vase probablement tronconique (**Fig. 15**, n° 3). La paroi, épaisse de 11 mm, est de couleur noire au cœur et brune à beige en surface. Son épaisseur régulière ainsi que le traitement de surface indiquent un travail soigné. Le dégraissant à granulométrie moyenne (<3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica qui étaient probablement invisibles en surface.

Cet individu présente les caractéristiques d'un type présent dans le corpus des formes droites et généralement hautes que l'on rencontre à l'Age du Bronze ancien et moyen (Marcigny *et al.* 2005).

Fait 1502*Vase 1502-1*

Fragments d'un fond ombiliqué d'environ 10 cm de diamètre (**Fig. 15**, n° 4). La paroi, épaisse de 10 mm, est de couleur noire au cœur et rouge uniforme en surface. D'aspect feuilleté, la pâte présente un dégraissant à granulométrie fine (<2 mm) constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica. Le montage du fond, réalisé au colombin, est lisible : on peut remarquer la déformation de la plaque de fond afin de réaliser la forme ombiliquée ainsi que la jonction avec le premier colombin constituant la base de la paroi du vase.

Ce type de fond, relativement fréquent au Chalcolithique, est souvent associé à des formes dérivées du gobelet à profil en S campaniforme ou aux formes biconiques de l'Age du Bronze. La qualité de la pâte, le traitement de surface, mais également le profil incomplet, ne permettent pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre période (Besse 2003 ; Briard 1984).

*Tranchée 35*Fait 3501*Vase 3501-1*

Fragments d'un vase au profil fermé et à lèvres ogivales d'environ 15 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 15**, n° 6). La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur noire au cœur et brune à rouge orangé en surface. La forte érosion des parois ne permet pas d'observer la qualité du traitement de surface. Le dégraissant à granulométrie moyenne (<3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica.

Cette forme à profil en tonnelet évoque des productions très courantes durant l'Age du Bronze ancien et moyen dans l'ouest de la France notamment (Marcigny *et al.* 2005 ; Gomez de Soto 1995).

Tranchée 53

La tranchée 53 est l'un des sondages qui a livré le plus de structures. Un plan de bâtiment semble se dessiner au sein d'un ensemble de trous de poteau et de fosses. Sur un lot de 41 tessons d'aspect protohistorique disséminés sur 7 faits, 6 individus ont été isolés, répartis sur 2 faits.

Fait 5303*Vase 5303-1*

Fragments d'un vase probablement tronconique dont la paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur orangé au cœur et brun noir à orangé en surface (**Fig. 16**, n° 1). Une languette de préhension très proéminente orne le vase. Celle-ci est à la fois appliquée sur la paroi et maintenue par un tenon. Le traitement de surface montre un travail sommaire : on remarque de nombreuses traces d'un bâtonnet ainsi que le façonnage du moyen de préhension. Le dégraissant, à granulométrie moyenne à forte (<4 mm), est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux – dont certains très grossiers (>1 cm) étaient probablement visibles en surface –, de manganèse et de nombreuses plaquettes de mica. Placé sur le moyen de préhension, le décor est constitué d'une ligne de digitations équidistantes.

Cette forme, relativement ubiquiste dans l'Age du Bronze, est cependant remarquable par le type de moyen de préhension et par l'emplacement du décor sur ce dernier. En effet, le développement de lignes de digitations dès la fin de l'Age du Bronze ancien se situe en général sur des cordons appliqués sous le bord et/ou sur le diamètre maximum du vase (Marcigny et al. 2005).

Vase 5303-2

Fragments d'un probable gobelet à profil en S d'environ 20 cm de diamètre à l'ouverture (non représenté). La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur beige au cœur et rouge à orangé en surface. Le dégraissant à granulométrie fine (<1 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica qui étaient probablement invisibles en surface. Des traces d'un engobe rouge sont encore visibles sur le col. Ce vase est équipé d'un fond plat dont le diamètre n'est pas restituable.

De par sa qualité d'exécution, cette forme appartient probablement à ce que l'on nomme généralement le « set campaniforme » (Salanova 2000).

Fait 5305*Vase 5305-1*

Fragments d'un probable gobelet à profil en S dont le diamètre à l'ouverture n'est pas déterminable (**Fig. 16**, n° 2). La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire au cœur et beige en surface. Le dégraissant à granulométrie fine (<1 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica qui étaient probablement invisibles en surface. Ce vase est équipé d'un fond ombiliqué de 5 cm de diamètre.

Cette forme est relativement fréquente dans un contexte campaniforme (Salanova 2000). Cependant, la qualité de la pâte et le traitement de surface laissent envisager une attribution à la variante dite « commune » de cette forme, sans décor (Type 1 de Marie Besse ; Besse 1996, 2003).

Vase 5305-2

Fragments d'un probable gobelet à profil en S dont le diamètre à l'ouverture n'est pas déterminable (**Fig. 16**, n° 3). La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur noire au cœur et rouge en surface. Le dégraissant à granulométrie fine (<1 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica qui étaient probablement invisibles en surface. Ce vase est équipé d'un fond légèrement ombiliqué de 5 cm de diamètre.

Mêmes remarques que celles concernant l'individu 5305-1.

Vase 5305-3

Fragment d'un vase au profil probablement fermé et à lèvre ogivale d'environ 20 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 16**, n° 5). La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur noire au cœur et brun noir en surface. Au milieu du col, un boudin de pâte de section triangulaire est appliqué sur la paroi. Le traitement de surface montre un travail irrégulier présentant de nombreuses traces de lissage sur les parois et de façonnage du cordon (notamment à la jonction). Le dégraissant à granulométrie moyenne (<3 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica.

Cet individu présente les caractéristiques courantes d'un type céramique « classique » présent dans le corpus de la céramique commune du Campaniforme (dérivé des « jarres à cordon » dans une variante évoluée) (Besse 1996, 2003).

Vase 5305-4

Fragment d'un vase au profil très fermé et à lèvre aplatie et débordante d'environ 14 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 16**, n° 6). La paroi, épaisse de 9 mm, est de couleur noire au cœur et brun-noir en surface. Le traitement de surface montre un travail soigné sur la paroi externe tandis que la paroi interne montre de nombreuses traces de lissage. Le dégraissant à granulométrie fine (<2 mm) est constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de plaquettes de mica.

Cette forme, assez particulière, pourrait cependant être comparée à la forme dite « type 10 » de M. Besse (Besse 1996, 2003). Bien qu'aucune trace de moyen de préhension ne soit présente sur cet individu, la forme très similaire en serait un argument en faveur.

3.1.2 – Le premier Age du Fer

Fait 5302

Vase 5302-1

Fragment de col d'un vase d'environ 20 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 17**, n° 2). L'amorce d'un épaulement est remarquable à 6 cm sous le bord. La paroi, épaisse de 5 mm, est de couleur noire uniforme. La pâte présente un dégraissant à granulométrie fine (<2 mm) constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de nombreuses plaquettes de mica, probablement invisibles en surface. De nombreuses traces de modelage sont visibles sur la paroi interne.

La forme du col (très haute et légèrement ouvert) ainsi que l'amorce de l'épaulement à sa base, permettent d'évoquer des productions que l'on rencontre très souvent au début de l'Age du Fer (Le Goff 2001).

3.1.3 – Le second Age du Fer

Fait 2101

Vase 2101-1

Fragment de fond plat de 8 cm de diamètre appartenant à un individu tourné (**Fig. 17**, n° 1). La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur rouge au cœur et noire uniforme en surface. La pâte présente un dégraissant à granulométrie fine (<2 mm) constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de nombreuses plaquettes de mica, probablement invisibles en surface.

La technique de montage au tour ainsi que le type de pâte sont des caractéristiques des productions de la fin de la Protohistoire.

Fait 6103

Vase 6103-1

Fragments d'un vase tourné au profil sphérique de 28 cm de diamètre maximum (**Fig. 17**, n° 3). La paroi, épaisse de 6 mm, est de couleur rouge au cœur et noire uniforme en surface. La pâte présente un dégraissant à granulométrie fine (<2 mm) constitué principalement d'éléments de quartz anguleux, de manganèse et de nombreuses plaquettes de mica, probablement invisibles en surface. Un petit cordon en léger relief orne le col à quelques millimètres sous la lèvre.

La technique de montage au tour ainsi que le type de pâte sont des caractéristiques des productions de la fin de la Protohistoire.

3.1.4 – La Protohistoire largo sensu

Les Faits 0602, 1301, 2201, 2801, 3301, 3803, 5101 ont livré plusieurs fragments de panse dont l'aspect de la pâte permet de les attribuer à la Protohistoire.

Tranchée 39

Six tessons répartis sur 3 faits composent le mobilier issu de cette tranchée qui a livré le plan d'un bâtiment circulaire. L'aspect des pâtes permet de proposer une attribution à la Protohistoire *largo sensu*.

Fait 3904

Fragment d'un élément en terre cuite qui pourrait appartenir à un moule de fondeur (**Fig. 18**). En effet, comparé à des exemplaires trouvés à Saint-Sauveur-des-Landes notamment (Ille-et-Vilaine ; Blanchet 1996), plusieurs arguments semblent abonder dans ce sens :

- la terre employée est une argile fine rendue poreuse par l'adjonction de dégraissant organique (graminées, tiges d'herbacées...);
- les couleurs de la pâte sont en tout point identique : rouge orangé sur la partie irrégulière (face externe) et gris sombre sur la face interne ;
- les empreintes d'un éventuel objet sont effectivement visibles sur cette face.

Tranchée 53

Fait 5306

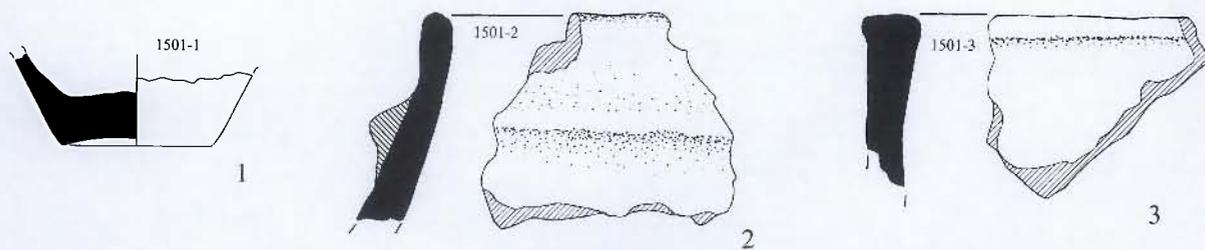
Un fragment de bord droit à lèvre ogivale dont l'aspect de la pâte permet de l'attribuer à la Protohistoire.

Fait 5307

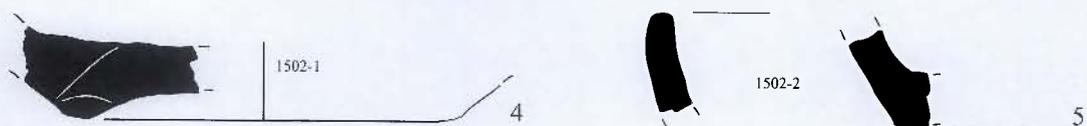
Un fragment de bord à lèvre ogivale dont l'aspect de la pâte permet de l'attribuer à la Protohistoire.

Les Faits 5304 et 5311 ont livré plusieurs fragments de panse dont l'aspect de la pâte permet de les attribuer à la Protohistoire.

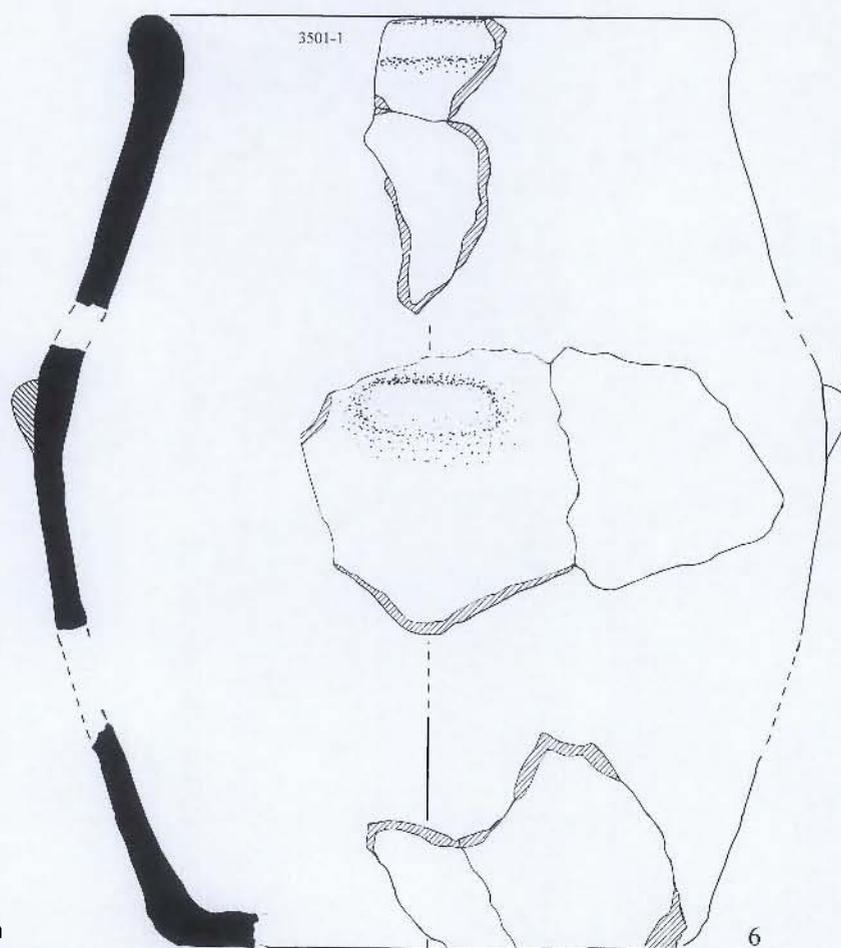
TR 15 F. 1501



TR 15 F. 1502



TR 35 F. 3501



0 5 cm

Fig. 15 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable du Chalcolithique et de l'Age du Bronze (Relevés et DAO : X. Hénaff).

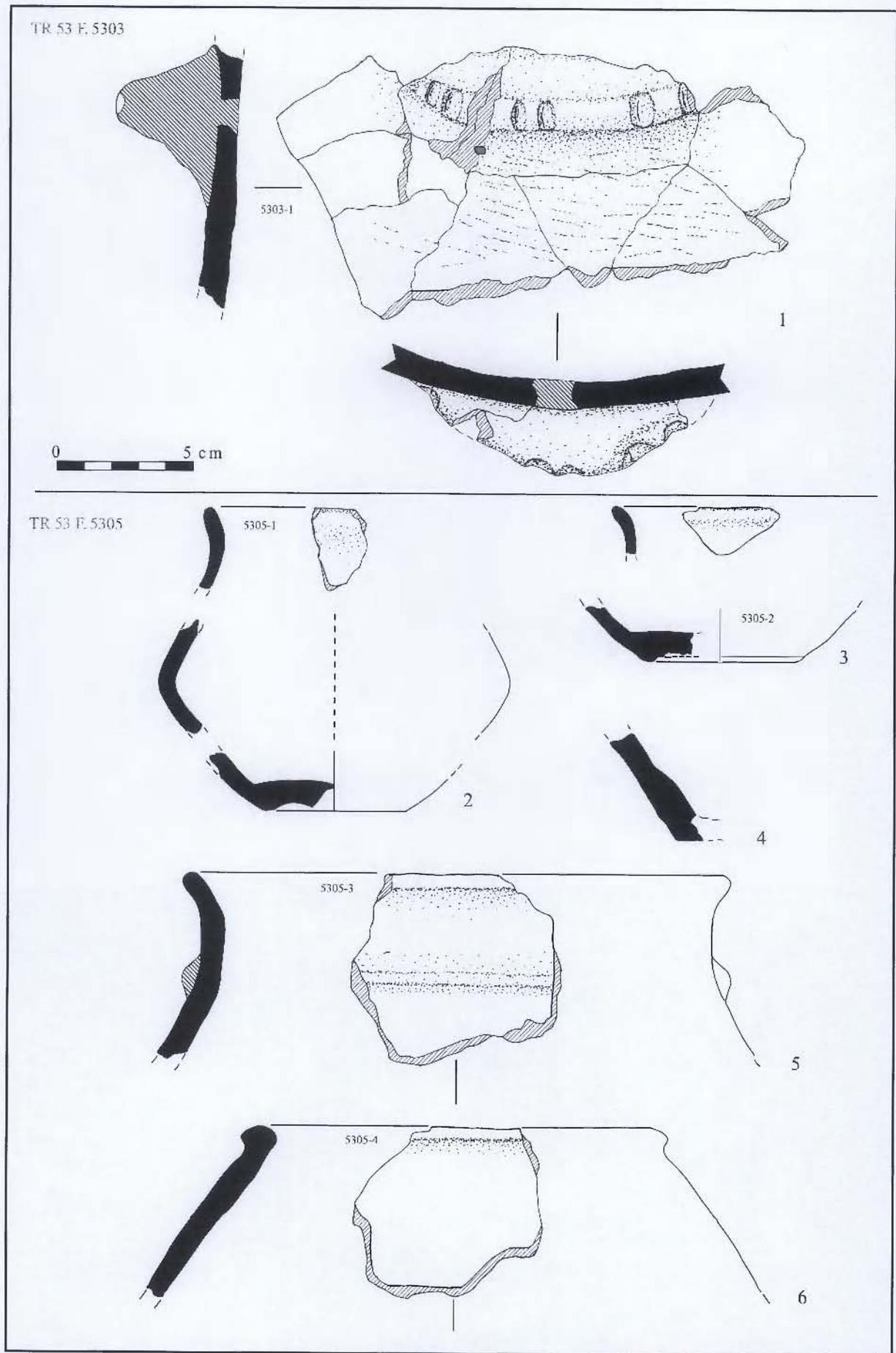


Fig. 16 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable du Chalcolithique et de l'Age du Bronze (Relevés et DAO : X. Hénaff).

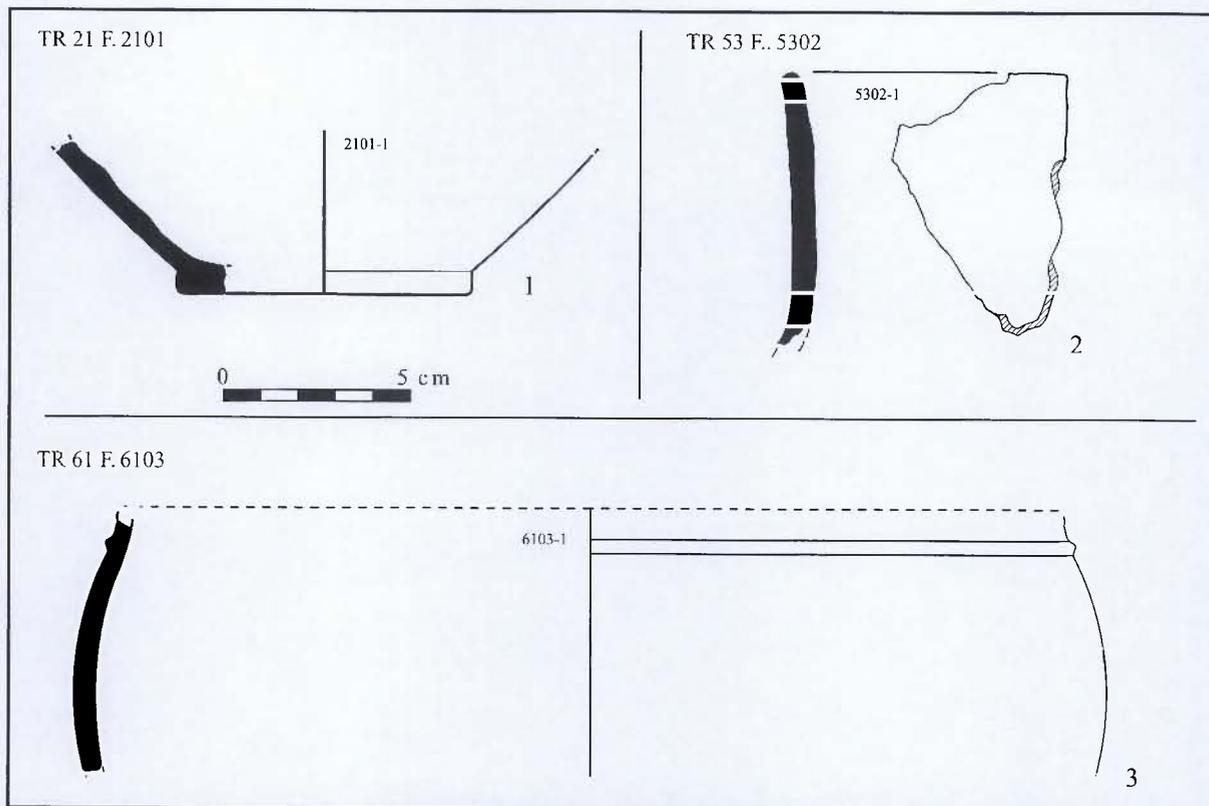


Fig. 17 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable de l'Age du Fer (Relevés et DAO : X. Hénaff).

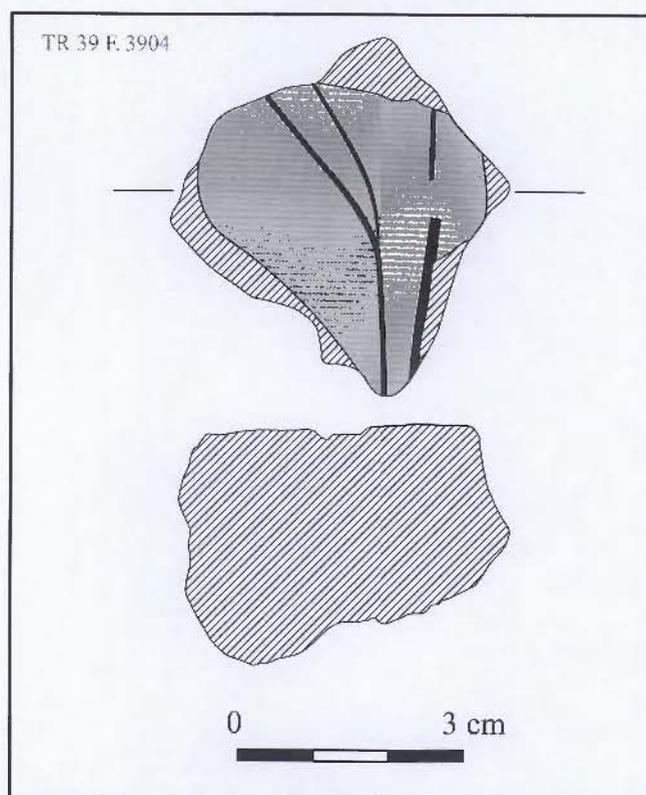


Fig. 18 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Probable fragment de moule de fondeur (Relevés et DAO : X. Hénaff).

3.2 – Le mobilier des périodes historiques (92 tessons)

3.2.1- L'époque gallo-romaine

Une seule structure, la fosse 0601, a livré des céramiques antiques. Le nombre de tessons recueilli s'élève à 43 fragments, qui se répartissent entre 5 catégories (**Tab. 2**). Les éléments les plus remarquables sont un bol Drag. 37 de Gaule centrale datable du milieu du II^e siècle et un gobelet en céramique commune sombre tournée semi fine dont la paroi externe est agrémentée de guillochis.

3.2.3- L'époque moderne

Cinq sections de fossés et une seule fosse (St. 5401) ont livré lors du décapage ou lors de la réalisation de sondages des fragments de céramiques rattachable à l'époque moderne, soit un total de 49 fragments (**Tabl. 2**). L'ensemble de ces tessons est issu d'un ou plusieurs ateliers de la région de Lamballe.

Tranchée :	6	7	7	32	41	54	58
St. :	1	2	3	1	1	2	1

Protohistoire					1		
Antique							
Sigillée	1						
Cst fine	14						
Com. Claire	13						
CST	14						
CSNT	1						
Moderne		3	9	1	5	21	10
TOTAL	43	3	9	1	6	21	10

Tabl. 1 : Plédéliac, « Au nord du bourg » (Côtes-d'Armor). Inventaire du mobilier des structures des époques historiques.

Conclusion

Le diagnostic opéré au nord du bourg de Plédéliac n'a pas livré les résultats escomptés. Les structures découvertes lors des survols de 1976 et 1989 ne correspondent nullement à un établissement gallo-romain. Les sondages effectués démontrent clairement qu'il s'agit d'un ou plusieurs systèmes parcellaires, dont les datations restent aléatoires. Si la trame découverte en 1976 correspond à celle des fossés qui ont fourni des tessons protohistoriques, rien ne permet d'affirmer l'ancienneté de ces creusements. Au contraire, ce matériel au demeurant peu abondant, s'est sans doute retrouvé piégé dans des structures plus récentes, peut-être établies au cours de l'époque moderne. L'orientation du maillage avec celle figurant sur le cadastre XIXe argumente aussi en ce sens. Une phase d'évolution du système fossoyé est ensuite perceptible. Elle aboutira au cours du XIXe siècle à une disparition de la plupart des limites anciennes rencontrées dans la parcelle 116.

Les découvertes les plus remarquables se rapportent au Campaniforme ou à l'âge du Bronze ancien ou moyen d'après le mobilier céramique. Le sommet de la parcelle semble en effet avoir accueilli un habitat ouvert, comprenant plusieurs constructions dispersées et installées dans des secteurs d'arène granitique. L'existence d'autres d'édifices sur poteau entre les tranchées est une hypothèse à prendre en compte. Quelques structures de combustion, sans doute des fours, peuvent avoir aussi fonctionné avec cet habitat, même si leur datation demeure malaisée. Leur situation au sud est des bâtiments pourraient en tout état de cause désigner une sectorisation de l'espace. A titre de comparaison, l'occupation mise en évidence comporte de nombreuses analogies avec le site du Champ Blanc situé à Saint-Sauveur-des-Landes en Ille-et-Vilaine (Blanchet 1996), mais qui concerne la transition Bronze final / Premier fer. Le site de Plédéliac serait donc en mesure d'apporter un éclairage supplémentaire pour une période encore plus ancienne, tout en fournissant un point comparaison au site de Lamballe –La Tourelle.

Bibliographie

- AUBRY L. (2007)** – *Châteaugiron - ZAC de la Perdriotaie - tranche 1*, DFS de diagnostic archéologique, Rennes, SRA Bretagne, 2007.
- BESSE M. (1996)** – *Le Campaniforme en France : analyse de la céramique d'accompagnement*. Oxford, BAR international series, 635, 56 p., ill.
- BESSE M. (2003)** – Les céramiques communes des Campaniformes européens. *Gallia Préhistoire*, 45, p. 205-258.
- BRIARD J. (1984)** – *Les tumulus d'Armorique*. Paris, Editions Picard (Age du Bronze en France, 3), 304 p.
- BLANCHET S. (1996)** – *Un habitat de l'Age du Bronze final à Saint-Sauveur-des-Landes, « Le Champ Blanc »*. Rennes, AFAN Grand-Ouest, DFS de fouille préventive, 48 p., ill., Annexes.
- CAG 22** – Bizien-Jaglin C., Galliou P., Kerébel H., *Côtes-d'Armor*, Carte Archéologique de la Gaule, 22, Paris, 2002.
- GOMEZ DE SOTO, J. (1995)** – *Le Bronze Moyen en Occident. La culture des Duffaits et la Civilisation des Tumulus*. Paris, Editions Picard (Age du Bronze en France, 5), 375 p.
- EVEILLARD J.-Y. (1991)** – Le réseau des voies romaines en Haute-Bretagne. In : Langouët L. (dir.) – *Terroirs, territoires et campagnes antique. La prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, (RAO, suppl. 4), p. 19-25.
- LANGOUET L., DAIRE M.-Y. (1989)** - *La civitas gallo-romaine des Coriosolites. Le milieu rural*, Saint-Malo, Centre Régional d'Archéologie d'Alet.
- LE GOFF E. (2001)** – La céramique de Pouilladou à Prat. In : *Les mobiliers de la fin du 1^{er} et du début du 2nd âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule*, Compte-rendu de la réunion tenue à Rennes le 4 octobre 2001. Rennes, UMR 6566 « Civilisations Atlantiques et Archéosciences ».
- LEPAUMIER H., MARCIGNY C., GHESQUIERE E. et coll. (2002)** – L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples de la fin du III^e millénaire au début du second âge du Fer, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 127, Nancy, p. 231-264.
- SALANOVA L. (2000)** – *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôle d'un standard céramique*. Paris, éditions du CTHS et Société préhistorique française (Documents préhistoriques, 13), 392 p.
- MARCIGNY C., GHESQUIERE E., CLEMENT-SAULEAU S., VERNEY A. et coll. (2005)** – L'Age du Bronze en Basse-Normandie : définition par le mobilier céramique, une première tentative. In : Bougeois J. et Talon M. (dir.) – *L'Age du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*, Actes du 125^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Lille, 2000. Paris, Editions du CTHS, p. 303-332.

Inventaire des figures

- Fig. 1** : Localisation de l'intervention sur fond de carte IGN (Source Géoportail 2007).
Fig. 2 : Report des vestiges détectés en 1976 et 1989 sur le cadastre actuel.
Fig. 3 : Report des vestiges détectés en 1976 et 1989 sur le cadastre napoléonien.
Fig. 4 : Localisation des tranchées de sondages sur le cadastre actuel.
Fig. 5 : Localisation des structures attribuées à la Protohistoire.
Fig. 6 : Plan détaillé des structures de la tranchée 53.
Fig. 7 : Coupe de la fosse 5701.
Fig. 8 : Plan détaillé des structures de la tranchée 39.
Fig. 9 : Plan détaillé des structures de la tranchée 15.
Fig. 10 : Les fosses 1301, 2701 et 4601.
Fig. 11 : Coupes des fossés sondés.
Fig. 12 : La fosse gallo-romaine 0601.
Fig. 13 : Plan des structures attribuées à l'époque Moderne ou Contemporaine.
Fig. 14 : Développement théorique du réseau fossoyé sur le cadastre XIXe.
Fig. 15 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable du Chalcolithique et de l'Age du Bronze.
Fig. 16 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable du Chalcolithique et de l'Age du Bronze.
Fig. 17 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Mobilier datable de l'Age du Fer.
Fig. 18 : Plédéliac, "Au nord du Bourg" (Côtes-d'Armor). Probable fragment de moule de fondeur.

Inventaire des photos

- Cliché 1** : La fosse silo 5305 depuis l'ouest (auteur : R. Ferrette).
Cliché 2 : Bâtiment circulaire sur poteaux plantés découvert dans la tranchée 39 (cliché : R. Ferrette).
Cliché 3 : L'incinération 3501 vue depuis le sud (auteur : R. Ferrette).
Cliché 4 : La fosse 1301 (P. Cocherel).
Cliché 5 : La fosse 2701 (P. Cocherel).
Cliché 6 : La fosse 4601 (R. Ferrette).
Cliché 7 : Coupe du fossé 6103 prise depuis le nord (R. Ferrette).
Cliché 8 : Coupe du fossé 1401 prise depuis l'est (P. Cocherel).
Cliché 9 : La fosse 0601 (R. Ferrette).
Cliché 10 : Coupe du fossé 3802 prise depuis le sud (R. Ferrette).

Annexe 1
Arrêté de prescription



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2007-034 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 12 avril 2007 par Madame le Maire de Plédéliac demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé au nord du bourg de Plédéliac reçue le 13 avril 2007 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, des vestiges de structures fossoyées ont été repérées par prospection aérienne

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Plédéliac

Lieu-dit : Au nord du Bourg

Cadastre : section : ZI parcelles : 116

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Madame le Maire de Plédéliac

Fait à Rennes, le 10 mai 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : mairie de Plédéliac
INRAP
copie à préfecture de région



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,**

Prescriptions de diagnostic archéologique

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2007-034

région : Bretagne

département : Côtes d'Armor

commune : Plédéliac

lieu-dit : au nord du bourg

cadastre : section : ZI parcelles : 116

propriétaire : Commune de Plédéliac

pétitionnaire : Commune de Plédéliac

Emprise du diagnostic archéologique : 60 422 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera réalisé sous forme de décapages en tranchées, couvrant environ 5 % de la superficie du terrain. Les tranchées pourront être multipliées ou agrandies en tant que de besoin, en fonction de la nature et de la densité des vestiges mis au jour.

Objectifs :

Le diagnostic a pour but de repérer, de caractériser et de circonscrire d'éventuels vestiges archéologiques susceptibles d'être détruits par l'aménagement.

Fait à Rennes, le 10 mai 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : mairie de Plédéliac

INRAP

copie à : préfecture de région

Annexe 2
Fiche de projet de diagnostic

+
+
+
I N S T I T U T N A T I O N A L
D E R E C H E R C H E S
A R C H É O L O G I Q U E S
P R É V E N T I V E S
+ + + +
+ + + +

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05021401
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	Côtes d'Armor
Commune :	Plédéliac
Lieu-dit	Au nord du bourg
Nature du projet :	demande volontaire de diagnostic
Références cadastrales	ZI 116

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur le Maire Mairie de Plédéliac
Adresse	4 rue d'Armor - - 22270 Plédéliac
Téléphone / télécopie	02/96/34/12/55
Représenté par	son Maire

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Laurent BEUCHET

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2007-034 du 10/05/2007 reçu à l'Inrap le 15/05/2007.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	60422 m ²
Calendrier prévisionnel	A déterminer ultérieurement
Responsable pressenti	A déterminer avec le SRA Bretagne

2 . PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2007-034, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3 . CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4 . METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus

larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PRÉVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 7 jours
- Technicien : 7 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 6 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Topographe : 1 jour
- Technicien : 2 jours (traitement de la documentation)

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 1 jour (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 25 juin 2007

L'Adjoint Scientifique et Technique

Michel BAILLIEU



Annexe 3
Arrêté de désignation



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

REÇU LE

11 DEC. 2007

INRAP G.O.

Arrêté n° 2007-120 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2007-105 du 9 novembre 2007

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2007-105 du 9 novembre 2007 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Saint-Gondran - le pont du gué (35),

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Romuald Ferrette - Institut national de recherches archéologiques préventives est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2007-105 du 9 novembre 2007 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à monsieur le maire de Saint-Gondran.

Fait à Rennes, le 5 décembre 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP
Romuald Ferrette

copie à mairie de Saint-Gondran